

2019-2022

PROJET D'ETABLISSEMENT



PROJET D'ETABLISSEMENT

2019-2022

Table des matières

Diagnostic d'établissement	p.3
Préambule	p.4
1/ Etat des lieux	p.7
2/ Les personnels	p.8
3/ Les parents	p.9
4/ Les moyens matériels	p.9
5/ Le réseau partenarial	p.10
6/ Les associations du collège	p.11
Bilan des axes du précédent projet	p.13
Axe 1 : Les conditions de la réussite pour tous les élèves	p.14
Axe 2 : De l'ambition partagée pour une meilleure insertion professionnelle	p.13
Axe 3 : Un climat scolaire serein au service des apprentissages	p.14
Schéma directeur	p.16
Objectif 1 : Conditions de réussite	p.17
Objectif 2 : Construction citoyenne de l'élève	p.19
Objectif 3 : Ouverture sur le monde et technologies modernes	p.21
Annexes du projet d'établissement	p.24
1- Projet de vie scolaire	p.25
2- Projet EPS	p.36
3- Volet culturel	p.62
4- Projet documentaire	p.68

DIAGNOSTIC D'ETABLISSEMENT

Décembre 2019

Préambule

Le projet d'établissement assure la cohérence des différentes activités pédagogiques, éducatives et culturelles dans l'établissement. Il fait l'objet d'un examen par l'autorité académique. Il peut donner lieu à l'attribution de moyens spécifiques. Ce projet donne sens et valeur à l'autonomie de l'établissement. Il est à la fois une « politique » et une « démarche ».

Cette démarche doit être globale. Elle comporte quatre étapes :

- Un diagnostic,
- La définition des axes du projet,
- L'élaboration et la présentation d'un programme d'action(s),
- Des évaluations ponctuelles et finales.

En liaison avec l'action pédagogique, l'action éducative s'inscrit dans le projet d'établissement, élément fédérateur de la politique générale du collège.

De façon globale, outre la définition des modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux en matière pédagogique, le projet d'établissement met également en cohérence, en les portant à l'information de tous, toutes les dispositions qui participent d'une politique éducative d'établissement :

- L'accueil et l'information des parents,
- L'orientation,
- La politique documentaire,
- La politique de vie scolaire,
- Le suivi individualisé des élèves,
- L'ouverture sur l'environnement économique, culturel et social,
- L'ouverture européenne et internationale,
- L'éducation à la santé,
- L'éducation à la citoyenneté,
- L'éducation à l'environnement pour un développement durable.

L'ensemble des actions proposées dans le projet d'établissement tient compte de la liberté pédagogique de chaque enseignant et des moyens alloués.

Les actions énoncées ci-dessous ne sauraient s'imposer à tous et à toutes les matières. Ainsi, afin de faire réussir les élèves, chacun est libre d'opérer ses choix dans le projet. La communauté pédagogique le définit comme un horizon et non comme un engagement globalisé.

La communauté pédagogique est attachée à rappeler que les moyens alloués sont une des conditions inhérentes à la mise en œuvre d'actions dans le souci de la réussite des élèves. Ainsi, les actions proposées dans le projet d'établissement

2019-2022 sont notamment soumises à l'obtention des moyens nécessaires à leur réalisation.

1. Etat des lieux :

Le collège Pierre et Marie Curie de Rieux Minervois est un collège rural audois situé dans la plaine minervoise, à 25 kms à l'Est de Carcassonne. Il accueille environ 395 élèves issus de quinze communes dont les populations varient de 30 à 2100 habitants. Le bassin du secteur couvre une population totale de 12000 habitants. Il se situe dans une zone agricole fortement marquée par la viticulture et par un relatif vieillissement démographique dont les effets commencent à se faire ressentir sur les effectifs du collège (le collège enregistre une baisse générale de 2% depuis 2015 avec un pic à -3,9% en 2019).

Parmi les indicateurs marquants de cet établissement, le contexte économique et social est un facteur déterminant.

Le taux de CSP défavorisées y est en effet plus élevé que les moyennes académique et départementale. Cela est d'ailleurs corrélé par le taux de boursiers de l'établissement : 49% en 2010, 48 % en 2011, 42 % en 2012, 41% en 2013, 40% en 2014, 42 % en 2019. Il est à noter que le taux pourrait être certainement plus élevé. En effet, en dépit d'une incitation permanente de l'administration de l'établissement, nombre de familles ne prennent pas la peine de constituer de dossier.

Cette situation est issue d'une évolution et d'une dégradation générale sur la dernière décennie.

En effet le taux de chômage (environ 22 %) y est plus élevé que la moyenne audoise (18,8 %). Cette dernière étant elle-même supérieure à la moyenne nationale). La diminution de des exploitations agricoles sur le secteur en moins de dix années est certainement à mettre en lien.

En corollaire à cette relative précarité professionnelle et sociale, on observe une certaine « volatilité » des familles. Nombreux sont ceux qui s'installent dans le secteur mais force est de constater que tout aussi nombreux sont celles qui déménagent. En moyenne, sur une année scolaire une vingtaine d'élèves quittent le collège. Ils sont à peine compensés par de nouveaux arrivants qui prennent leur place. Ce phénomène d'entrées/départs, observables également dans le Primaire est d'une grande constance depuis 2010. On peut souligner que ces flux d'élèves arrivant en cours d'année peuvent être problématiques car il est souvent difficile de travailler avec les familles (milieux socioculturels fragiles pour qui l'ambition scolaire peut être une préoccupation très relative).

Concernant l'orientation scolaire des élèves, le diagnostic du dernier projet d'établissement faisait état d'un certain manque d'ambition qui se retrouvaient à la fois dans les demandes d'orientation post 3ème et dans le taux de réussite au DNB. Sur la période très récente, ces constatations sont à relativiser.

Concernant le premier indicateur, le taux de demandes vers la 2nde GT se stabilise autour des 60 % et atteint 62,6 % en 2019. Cela reste inférieur au taux académique mais cela s'en rapproche. Ils sont à améliorer incontestablement.

Les taux de passage vers les formations professionnelles – apprentissage compris – atteint 37,3% en 2019 (29,7 % en 2 PRO et 7,7 % en CAP). On constate que pour la plupart des familles, le choix de la filière professionnelle est un choix réfléchi, correspondant à un projet travaillé. Il peut simplement être un indicateur persistant de ce qui hier était perçu comme un manque d'ambition mais il convient de ne pas faire de généralités. Il sera important de rendre beaucoup plus apparents non seulement le nouveau baccalauréat général mais encore les atouts de la filière technologique.

Concernant le DNB, les résultats sont fluctuants et il conviendra de les stabiliser : 80% de réussite en 2014, 78% en 2015, 79% en 2018 puis 88,6% en 2019. Cette stabilisation doit être au centre du futur projet d'établissement. Les derniers résultats placent le collège au-dessus des moyennes départementale et académique.

Les redoublements sont devenus exceptionnels et concernent lorsqu'il en demeure encore le fait d'élèves venus d'établissements extérieurs.

En 2019, ils ne concernent plus que deux élèves maintenus sur le niveau 5° au profil particulier : celui d'élèves qui, pour des raisons extérieures au collège, n'ont pas été présents dans l'établissement. Les redoublements ont été acceptés avec l'avis des services médicaux et sociaux du département et avec l'accord des familles. Ils ne sont pas la décision du conseil de classe.

Le nombre d'élèves intégrant le collège avec un retard scolaire est à observer de près : aucun élève avec deux ans de retard mais 7,1% avec un an en 2019. C'est la moyenne départementale mais le taux est de deux points supérieur aux moyennes académique et nationale. C'est un élément mis au cœur de la liaison inter-cycles. On observe un certain nombre de refus de SEGPA à l'entrée en 6° motivés généralement par l'éloignement des sections d'accueil. Cela n'est pas sans conséquences sur la scolarité de quelques élèves qui arrivent en 3ème sans maîtrise du socle commun.

2 - Les personnels :

Quelle que soit la catégorie des personnels considérée, il y a une grande stabilité des encadrants depuis une décennie. Peu de demandes de mutation sont à noter chez les personnels titulaires. Depuis dix ans, les mouvements essentiels proviennent de départs en retraite ou souvent de rapprochements du lieu d'habitation. Cette stabilité est une garantie de continuité pédagogique et un signe de sérénité dans le travail.

L'effectif enseignant s'élève à 26 professeurs dont un contractuel en service partagé. Il n'y a aucun enseignant à temps partiel.

Le service de vie scolaire est composé d'un CPE et quatre postes d'A.E. D. ce service est éventuellement augmenté de personnels temporaires recrutés dans le cadre du Service Civique Universel (0 en 2018, 2 en 2019-2020).

Le service administratif se compose de trois personnes : 1 principal, une adjointe gestionnaire et une secrétaire de direction.

Une infirmière exerce à 50% en partage avec le collège de Capendu et une assistante sociale est présente un jour par semaine.

Concernant le personnel de service, le collège est doté de 7,5 ETP. Il s'agit encore de personnels stables depuis plusieurs années dans l'établissement.

Le collège n'a plus de personnel mis à disposition par le Syndicat intercommunal de gestion qui a été dissout. Ce personnel assurait la maintenance informatique. C'est un enseignant qui a désormais cette tâche grâce à quelques heures prélevées sur la DHG. Le conseil départemental fait également appel aux compétences d'une société privée. La situation n'est cependant pas idéale en l'état et les moyens jamais garantis de façon pérenne.

3- Les parents :

Il n'existe pas d'association de parents appartenant à des fédérations nationales. Les parents sont présents sous forme de liste indépendante pour les élections des représentants au conseil d'administration. La participation des parents n'est pas satisfaisante au global.

Aux dernières élections, le taux de participation a été de 34% contre 42% en 2018. En revanche, on note que les parents engagés sont très actifs et leur participation au conseil d'administrations et aux diverses commissions qui en découlent sont très satisfaisantes.

De façon plus large, à peine 45% des parents se sont déplacés lors des rencontres parents/professeurs et les conseils de classes ne sont pas systématiquement couverts par deux délégués.

L'une des ambitions du nouveau projet est de les mobiliser davantage autour d'actions ciblées et participatives.

Les relations générales sont plutôt cordiales et très peu conflictuelles. Cependant, il est difficile d'être en contact régulier avec environ 10% des familles qui semblent même éviter toute communication avec le collège et pour lesquelles on sent bien que la scolarité n'est pas nécessairement une priorité. Sans compter aussi les quelques familles non francophones avec lesquelles les contacts peuvent être compliqués en l'absence d'interlocuteurs « *traducteurs* ».

4 – Les moyens matériels :

Le collège compte :

- 13 salles banalisées,
- 2 salles de technologie,
- 3 salles de sciences,
- 2 salles de technologie,
- 2 salles d'informatique,

- 1 salle de permanence,
- 1 salle polyvalente.
- 1 salle d'arts plastiques,
- 1 salle d'éducation musicale.

Le parc informatique se compose de 85 ordinateurs.

Le collège est doté d'une cuisine autonome qui accueille également, par convention, une vingtaine d'élèves de l'école primaire de Rieux-Minervois. Au vu du nombre quotidien de rationnaires – environ 380 -, la salle de restauration mériterait un agrandissement et le matériel de cuisson une rénovation.

Pour l'EPS, il existe un petit gymnase « *intra muros* » praticable mais relativement ancien qui ne permet pas la pratique de toutes les disciplines sportives enseignées. La plupart des séances ont lieu sur un terrain et une salle communale extérieurs.

Culturellement, les infrastructures locales ne sont pas nombreuses : pas de théâtre, de salles de cinéma proches. Les plus proches sont distantes d'une vingtaine de kilomètres. Les sorties, autant que l'on peut en envisager se font en bus et, en dépit d'aides ponctuelles provenant du conseil départemental de l'Aude, impactent considérablement le budget de l'établissement.

Il convient de souligner l'aide sans faille du Département quant aux divers travaux de maintenance ou de réparation.

Il est à noter que le collège ne peut plus compter sur l'aide du syndicat intercommunal de gestion qui a été dissout depuis peu.

5 – Le réseau partenarial :

Il est axé en grande partie sur la relation avec les collectivités territoriales : département bien sûr, mais également Agglomérations et communes du secteur. Ces partenaires sont particulièrement attentifs aux besoins matériels du collège qui constitue, on le remarque bien, une institution républicaine importante dans le contexte local.

Il existe également des rapports de grande proximité avec la Gendarmerie Nationale allant au-delà de la mission de maintien de l'ordre public puisqu'ils s'inscrivent aussi dans le cadre d'actions de prévention ou de sensibilisation à la sécurité.

Les actions citoyennes développées dans le programme du devoir de mémoire peuvent compter sur l'aide et le soutien de l'association des Anciens Combattants et du Devoir de Mémoire Rieux Minervois

Plus ponctuellement, le collège collabore avec les institutions judiciaires sur des actions d'éducation à la citoyenneté.

Notons encore, des partenariats établis avec des organismes de santé qui collaborent aux manifestations du parcours santé.

L'établissement, situé en zone rurale, souffre cependant de son « éloignement » pour pouvoir étendre son réseau partenarial avec des institutions situées plutôt en zone urbaine. C'est plus particulièrement vrai par rapport aux organisations associatives qui pourraient intervenir dans les domaines sportifs, culturels ou d'aides aux devoirs.

Il peut néanmoins compter sur des partenaires « réguliers » et fidèles :

L'Agglomération de Carcassonne, et notamment Magali Lobre intervient depuis 2013 sur la gestion de l'eau, « GéeAude » qui est une association audoise facilitant l'intervention de professionnels dans le domaine du développement durable et qui met en valeur les travaux des élèves. Citons encore le Syndicat Mixte Aude Centre dont le président est M. Christian Magro et le SMMAR : ces deux syndicats favorisent la prévention des risques « *inondations* » auprès du collège depuis 2013 (intervention technicien + fiches pédagogiques, expositions), le COVALDEM présidé par M. Jean-Jacques Camel, maire de Capendu, qui intervient régulièrement sur la gestion des déchets depuis 2016 (mise à disposition de techniciens lors des sorties sur l'Argent Double).

Enfin, la cave coopérative de Rieux-Minervois, présidée par M. Lionel Arnal) est sollicitée depuis une dizaine d'années (visite par les classe de 6°)

Ce réseau est à étendre pour inscrire le collège dans une trame territoriale étendue.

6 – Les associations du collège :

Le collège en héberge quatre :

Le Foyer socio-éducatif : doté d'une excellente santé financière, il contribue au financement de sorties scolaires et de voyages et participe de façon très active au soutien des actions émanant du parcours d'éducation artistique et culturelle.

Ses revenus proviennent des cotisations annuelles des familles et de l'organisation de diverses activités : lotos, tombolas...

L'association sportive : elle est une association dynamique qui licencie environ 40% des élèves dans plusieurs activités : zumba, sports de pleine nature, futsal, handball, activités nautiques... Les élèves sont engagés dans des compétitions départementales ou académiques dans un souci de promouvoir le respect de l'éthique, des valeurs éducatives et humanistes du sport et des activités artistiques. Elle promeut aussi la valorisation d'une pratique sportive et artistique réfléchie, dépendante d'un projet éducatif lié aux valeurs de la République. L'UNSS a toute sa place dans la construction citoyenne de l'élève.

L'Amicale des personnels est une institution conviviale bien établie au collège. Elle a pour objectifs d'animer la vie culturelle et de développer les relations humaines au sein de la communauté et favoriser des activités d'entraide, d'animations et des échanges d'idées entre ses membres. Elle est ouverte à tout le personnel exerçant ou ayant exercé dans l'établissement et ses ressources comprennent le montant d'une cotisation annuelle des adhérents, les divers dons et subventions éventuels.

L'association « Minervocce » propose chant choral et activités musicales. Elle regroupe des personnels, des élèves – anciens ou actuels – Dirigée par le professeur d'éducation musicale, elle est présente dans les manifestations internes et externes. En quelques années, son dynamisme en a fait une institution bien installée dans la vie culturelle du collège et du paysage local.

Ces quatre associations ont pris une place non négligeable dans le projet d'établissement.

Bilan des axes du précédent projet d'établissement.

AXE 1 : Les conditions de la réussite pour tous les élèves :

Moyens	Ressources	Objectif atteint	Objectif partiellement atteint	Objectif non atteint	Aucune idée
Pratiques pédagogiques différenciées pour mettre les élèves en activité.	Travail en groupes en LV, en EPS, en documentation... Partage des activités en classe, mise en commun des résultats et des recherches	9.1%	63.6%	0%	27.3%
Généralisation de l'enseignement et de l'évaluation par compétence pour prendre en compte l'élève dans toutes ses dimensions.	Livret de compétences Pronote	18.2%	54.5%	18.2%	9.1%
Accompagnement personnalisé pour valoriser les atouts des élèves et répondre aux attentes et besoins de chacun.	Aide aux devoirs, accompagnement personnalisé, ateliers culturels et scientifiques.	63.6%	27.3%	0%	9.1%
Prise en charge des élèves à besoins spécifiques.	Heures FLE, groupe DYS, PAI, PPRE, tutorat, EIP	36.4%	54.5%	0%	9.1%
Repérage précoce des signes de décrochage et remédiation.	Liaison CM2/6 ^e , PPRE, suivi des absences et des retards, rencontres avec les parents, rdv avec le psy EN, signalement des changements de comportement, surveillant référent par niveau, pratiques pédagogiques différenciées, stages en entreprise.	36.4%	54.5%	0%	9.1%
Usage du numérique permettant de développer l'activité, l'autonomie et la responsabilité des élèves.	Exercices en ligne auto-évaluatifs, Labomep, 14 ans en Europe (section euro), sessions élèves sur le réseau.	18.2%	54.5%	0%	27.3%
Valorisation du travail des élèves	Révisions en classe (déplacements libres, mémorisation accrue), contractualisation des comportements attendus, briefing des classes en début d'année, courriers et rencontres des parents, révisions avant brevet, gratifications en fin de trimestre, remise officielle des brevets et CFG.	45.5%	54.5%	0%	0%
Démarche de projet aux services des objectifs éducatifs.	Ateliers science, JEDD, travaux affichés, forum des métiers, spectacle de fin d'année (chorale, atelier danse, théâtre), concours, compétitions UNSS, échanges avec les professionnels du théâtre, classe à PAC, journée Antiquité, stage voile.	72.7%	18.2%	0%	9.1%
Interactions sociales.	Réunions, rencontres, informations des familles tout au long de la scolarité de l'élève, Venue d'intervenants extérieurs, de professionnels Visite d'entreprises.	45.5%	54.5%	0%	0%
Liaison écoles/collège.	Conseil école/collège Réunion de liaison Journée de rencontres Projets communs.	36.3%	27.3%	9.1%	27.3%
Liaison collège/lycées en LV.	Participation aux cours, mise en commun et bilan, positionnement sur les niveaux de langue.	0%	0%	54.5%	45.5%

AXE 2 : De l'ambition partagée pour une meilleure insertion professionnelle :

Moyens	Ressources	Objectif atteint	Objectif partiellement atteint	Objectif non atteint	Aucune idée
Une évaluation des connaissances et des compétences de l'école au lycée et des pratiques d'évaluation en cohérence au sein des réseaux.	Livret de compétences.	0%	63.6%	18.2%	18.2%
Des pratiques différenciées d'évaluation dans un objectif de progrès et de résultats.	Evaluations différenciées, évaluation de l'oral et des savoir-être, évaluation de la participation	27.3%	72.7%	0%	0%
Des outils simples et fiables d'évaluation des acquis des élèves.	Tableau d'évaluation, évaluations formatives, auto corrections.	36.3%	45.5%	0%	18.2%
Des liens accrus avec le tissu économique local.	Visites d'entreprise, stages élèves, forum des métiers.	63.6%	18.2%	0%	18.2%
Une meilleure connaissance des formations.	Journée des ambassadeurs, forum des formations en 4ème, mini stages en lycée professionnel, présentation aux élèves des formations proposées par le lycée de secteur, séances d'éducation à l'orientation RDV avec le Psy-EN.	63.6%	27.3%	0%	9.1%

Axe 3 : Un climat scolaire serein au service des apprentissages.

Moyens	Ressources	Objectif atteint	Objectif partiellement atteint	Objectif non atteint	Aucune idée
Des conditions favorables à l'appropriation des valeurs de la République.	Evaluation et posture bienveillantes, Outre les cours d'éducation civique et d'histoire, l'exemplarité comme modèle Sensibilisation à la lutte contre les violences scolaires, les actes d'incivilité et les dégradations.	63.6%	36.4%	0%	0%
Des pratiques éducatives favorables à la prise de responsabilité par les élèves et valorisant leur engagement. La recherche d'une meilleure implication des élèves dans la vie de l'établissement.	Fiches de résultats et de scores, prise de responsabilité arbitrage, chronométrage, gestion du groupe, journal du collège, projet bouchons, recyclage des outils scripteurs, spectacle de fin d'année, ateliers divers, concours Résistance Formation des délégués, CVC.	63.6%	27.3%	0%	9.1%
La maîtrise de la langue française et des codes de communication au service d'un climat apaisé.	Groupe DYS. Intervention FLE. AVSi. PAI. PPRE passerelles. Tutorat. Evaluations adaptées.	54.5%	36.4%	0%	9.1%
Le renforcement d'une relation de confiance entre le collège et familles.	Réunions fréquentes (début d'année, information sur l'orientation), rencontres parents/professeurs, participation des familles à des projets, Pronote, Site du collège Carnet de liaison.	36.4%	63.6%	0%	0%
Une action concertée entre les équipes pédagogiques et éducatives.	Travail entre les enseignants et la vie scolaire, commission éducative pour les élèves à besoins spécifiques.	27.3%	72.7%	0%	0%

De façon générale, le précédent projet d'établissement recueille un satisfecit de la part des enseignants qui ont rendu leur diagnostic d'évaluation.

L'axe 1 : « *Les conditions de la réussite pour tous les élèves.* » ne pêchent qu'au niveau de la liaison collège-lycée où le verdict tombe comme un réquisitoire puisque 100% des réponses donnent comme constat que le moyen proposé n'a pas été atteint ou qu'il n'a pas été connu. Une explication qui ne saurait représenter toute la réalité du problème pourrait justifier cet échec : le collège a changé de lycée de secteur principal. Ce lycée vient d'être créé. La liaison ne se met vraiment en place que maintenant. Cependant, il convient de prendre ce résultat comme une carence et le futur projet remet la liaison intercycle au cœur de sa problématique.

Au regard des autres résultats, le bilan est quand même positif et demande à être en grande partie renforcé et repris dans le projet 2019-2022 soit :

- Parce qu'estimant que les objectifs sont atteints, ils sont la preuve de la pertinence de l'action et il convient d'en amplifier les effets.
- Parce que les objectifs ne sont partiellement qu'atteints et qu'il convient donc de les poursuivre pour les rendre plus efficaces.

Schéma directeur
PROJET
D'ETABLISSEMENT
2019 - 2022

OBJECTIF 1 : Assurer à chaque élève des conditions de réussite scolaire dans un climat serein.

• *Axe de progrès n°1 : une prise en charge la plus individualisée possible.*

1. Type d'actions : Les besoins éducatifs particuliers.

Actions : Accompagnement en classe avec AVS, dispositif « Dys », PAP-PAI, FLE, PPRE, AP.

Acteurs : AESH, enseignants, CPE, AED, SCU, infirmière, assistante sociale, médecin scolaire.

2. Type d'actions : Remédiations et repérage des difficultés.

Actions : Devoirs faits, projet « En route ! », Evaluations nationales 6°, Liaison école-collège différenciations pédagogiques, Co-enseignement, projet dispositif EHP.

Acteurs : AESH, enseignants, CPE, AED, SCU, infirmière, assistante sociale.

3. Type d'actions: Le relais école/famille.

Actions : Réunion parents-profs, Pronote, RDV personnalisés.

Acteurs : Enseignants, CPE, AED, assistante sociale, direction, parents.

• *Axe de progrès n°2 : un collège de la réussite dans l'école du socle.*

1. Type d'actions : L'utilisation des évaluations et la validation du socle.

Actions : Réunions des PP de 6^{ème} et de 3^{ème}, travail interdisciplinaire, évaluations de niveaux.

Acteurs: Enseignants, CPE, direction.

2. Type d'actions : Valoriser les efforts de l'élève autant/plus que les résultats.

Actions : prise en compte de l'oral et de la demande de conseil par les élèves, noter l'investissement dans le travail et non le résultat, mise en valeur/Affichage des productions des élèves, valoriser l'investissement des élèves dans les différents ateliers (AS, Chorale, Théâtre...) des compétences du socle peuvent être validées dans le cadre des ateliers.

Acteurs: Enseignants, CPE, direction.

3. Type d'actions : Mettre en cohérence nos pratiques pédagogiques.

Actions : Utilisation des résultats des tests d'apprentissage réalisés en 6°, conseil école-collège, co-enseignement, EPI, projet « En route ! ».

Acteurs : Enseignants, CPE, direction, enseignants de primaire.

4. Type d'actions : Utiliser des outils de remédiation.

Actions : Fiches-conseils, applications numériques, banques de données.

Acteurs : Enseignants, CPE, AED, assistante sociale, direction, parents.

5. Type d'actions : Créer une ambiance de travail positive.

Actions : Définir des objectifs par l'enseignant et les élèves, parole positive, co-enseignement, tutorat dans projet « En route ! ».

Acteurs : Enseignants, CPE, direction, psy-EN, élèves.

• Axe de progrès n°3 : une orientation pertinente et partagée.

1. Type d'actions : Les dispositifs d'aides à l'orientation et le parcours avenir

Actions : Heure d'orientation 3^e, En route !, Forum des métiers, journée visite au CFA, CDI, présentations par les chefs d'établissement de lycée, informations des journées portes ouvertes, EPI Découverte du monde professionnel.

Acteurs : Enseignants, CPE, direction, psy-EN.

2. Type d'actions : Les liaisons inter-cycles.

Actions : Les ambassadeurs, liaison cm²/6^{me}, liaison PP 3^e-lycées.

Acteurs : Enseignants, CPE, direction, psy-EN, anciens élèves, partenaires institutionnels.

3. Type d'actions : Agir entre acteurs.

Actions : Créer des outils propres au collège par FOLIOS, utiliser les ressources professionnelles en mobilisant les parents selon leur emploi, associer plus fortement le psy-EN aux actions d'orientation, projets classe/classe dans les liaisons.

Acteurs : Enseignants, CPE, direction, psy-EN, CANOPE, CIO, partenaires institutionnels, parents, professionnels.

OBJECTIF 2 : Favoriser la construction citoyenne de l'élève.

• *Axe de progrès n°1 : inciter l'ouverture pédagogique et culturelle des élèves.*

1. Type d'actions : L'offre socioculturelle et le projet artistique et culturel.

Actions : Option musique en 6°, Silence on lit, EPI uchronie, EPI propagande et publicité, EPI Marie Curie, Club discussion, Club ciné et histoire, boîtes à livres, Collèges au théâtre 5°, Club Théâtre, Activités autour des LCA, Concours AMOPA, Prix d'Un Livre à l'Aude/rencontre écrivain, chorale, atelier scientifique, EPI De l'Argent Double à la mer Méditerranée.

Acteurs : Enseignants, CPE, direction, CANOPE, CIO, partenaires institutionnels et locaux, parents, professionnels.

2. Type d'actions : Le projet documentaire (en cours d'actualisation).

Actions : (en cours d'actualisation). Voir annexe.

Acteurs : Enseignants, CPE, direction, CANOPE, CIO.

3. Type d'actions : La formation à l'esprit critique et aux CPS/Estime de soi et compétences relationnelles.

Actions : Semaine de la Presse et des Médias, Mallette CANOPE CPS.

Acteurs : Enseignants, CPE, direction.

4. Type d'actions : Se confronter aux autres.

Actions : Concours Bombyx, Calcul mental, les compétitions UNSS, concours 180s pour les droits de l'homme, CNRD.

Acteurs : Enseignants, CPE, direction, partenaires institutionnels et professionnels.

• *Axe de progrès n°2 : porter les valeurs de la République.*

1. Type d'actions : Les droits et les devoirs, les règles de la démocratie.

Actions : La formation des délégués et le projet de vie scolaire (voir annexe), formation des jeunes coaches et jeune officiel dans le cadre de l'AS.

Acteurs : Enseignants, CPE, vie scolaire, SCU, direction, partenaires extérieurs.

2. Type d'actions : Se former à la gestion des crises et conflits:

Actions : Mise en place d'une action établissement, action avec les partenaires sociaux ou justice, exploiter les exercices d'évacuation et de confinement.

Acteurs : Enseignants, CPE, personnels de service, Gendarmerie Nationale, partenaires extérieurs et institutionnels.

3. Type d'actions : Sensibiliser aux luttes contre les discriminations.

Actions : Concours 180s pour les droits de l'Homme, club discussion) Inscription à la journée « Tous différents, tous pareils »

Acteurs : Enseignants, CPE, partenaires extérieurs et institutionnels.

4. Type d'actions : Sensibiliser à la mémoire républicaine

Actions : Voyage de la mémoire, EPI Résistance, CNRD.

Acteurs : Enseignants, Anciens Combattants, partenaires institutionnels, intervenants extérieurs.

• Axe de progrès n°3 : santé et éco-responsabilité.

1. Type d'actions : Les actions de santé et le parcours santé.

Actions : Projet Sommeil 6èmes, prévention contre les addictions, éducation à la sexualité, action « P'tit déjeuner » en 6^{ème}.

Acteurs : Enseignants, infirmière, assistante sociale, médecins, personnels de service, partenaires extérieurs.

2. Type d'actions : Le sport comme école de la vie et le projet EPS.

Actions : Section sportive Escalade, option EPS APPN, UNSS, activités futsal, tennis de table, zumba, initiation au Rugby.

Acteurs : Enseignants, SCU, partenaires associatifs, fédérations sportives.

3. Type d'actions : Développer l'éducation à l'éco-responsabilité.

Actions : Opération Recyclage Bouchons en lien avec Bouchons 11, Opération Recycler les instruments d'écriture usagés avec TerraCycle, éco-délégués, EPI de l'Argent Double à la Méditerranée.

Acteurs : Enseignants, partenaires associatifs, municipalités, écoles primaires, partenaires institutionnels.

OBJECTIF 3 : Un collège ouvert sur le monde et les technologies modernes.

• *Axe de progrès n°1 : Renforcer l'utilisation du numérique.*

1. Type d'actions : Exploitation des matériels et réseaux, notamment l'ENT.

Actions : Mise à jour du site Internet du collège, TBI, cahier de texte sur ENT, expérimentation carnet Pronote sur ENT, formation ENT en début d'année, etwinning Erasmus.

Acteurs : Enseignants, partenaires internationaux, partenaires institutionnels.

2. Type d'actions : Une pédagogie par le numérique concertée.

Actions : Séances d'EMI pour tous les 6èmes, Scratch, permis rapporteur, séance commune sciences-technologie.

Acteurs : Enseignants.

3. Type d'actions: Le numérique dans les relations avec les familles

Actions : Site Internet du collège, envoi SMS via Pronote, utilisation messagerie Pronote et ENT, prise de rdv Pronote pour les réunions parents-profs, édition de relevés de notes et des bulletins.

Acteurs : Enseignants, CPE, direction, parents.

• *Axe de progrès n°2 : Les échanges internationaux.*

1. Type d'actions: Les échanges virtuels et virtualisés.

Actions : Échanges virtuels avec IES Manuel Romero, etwinning.

Acteurs : Enseignants, partenaires institutionnels et internationaux.

2. Type d'actions: Les voyages scolaires et leur portée pédagogique.

Actions : Voyage à Valencia, option LCE, voyage à Brighton, projet Erasmus.

Acteurs : Enseignants, partenaires institutionnels et internationaux.

3. Type d'actions: formation des encadrants (Erasmus+)

Actions : Erasmus, actions du PAF, formations à l'interne.

Acteurs : Enseignants, partenaires institutionnels et internationaux.

• ***Axe de progrès n°3 : les réseaux de proximité.***

1. Type d'actions: Les communes et la collectivité territoriale partenaires.

Actions : Liens avec la bibliothèque de Rieux-Minervois, la BDA et le Canopé de Carcassonne, Agglo de Carcassonne section environnement-eau, Conseil départemental - subvention heures d'intervenants sur l'environnement-, Covaldem.

Acteurs : Enseignants, municipalités, Département de l'Aude, CANOPE, partenaires institutionnels, associations.

2. Type d'actions: Partenariats avec les institutions d'autres ministères.

Actions : Stage 3^e RPIMA, stage à Charlemagne, venue d'un personnel de justice, visite au tribunal de Carcassonne, actions avec la Gendarmerie Nationale.

Acteurs : Enseignants, ministère de la Défense, ministère de l'Intérieur, ministère de la Justice.

3. Type d'actions: Renforcement des liens avec le secteur associatif.

Actions : Interventions et sorties historiques, actions pédagogiques sur le développement durable et l'écologie, le Handicap et la communication.

Acteurs : Anciens combattants de Rieux Minervois, Associations : Bouchons 11 Solidarité Handicap, Terra Cycle, Semaine du Minervois, GéeAude.

ANNEXES
PROJET
D'ETABLISSEMENT
2019 - 2022

ANNEXE 1.

PROJET VIE SCOLAIRE

2019-2023

1 - Préambule

En cohérence avec le projet d'établissement, le projet vie scolaire émane d'une réflexion globale de l'équipe vie scolaire, partagée d'une part entre tous les acteurs intervenants sur l'encadrement et l'accompagnement des élèves sur le temps hors cours, et concertée d'autre part avec les partenaires de l'équipe éducative (infirmière - COP - délégués élèves - parents et professeurs).

La vie scolaire a pour mission « de placer les élèves dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective et d'épanouissement personnel » (circulaire n°82-402 du 28 octobre 1982). Elle doit contribuer à « mettre en place un véritable parcours civique de l'élève, constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements dont le but est de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa liberté en pleine conscience des droits d'autrui, de refuser la violence. » (décret 2006-830 du 11 juillet 2006.).

Les missions de la vie scolaire se découpent en trois domaines de compétences :

- ✚ L'accueil, la sécurité des élèves et le fonctionnement de l'établissement
- ✚ L'animation éducative et l'éducation à la citoyenneté et à la santé
- ✚ L'aide pédagogique apportée aux élèves

Tous les objectifs et actions mises en place doivent concourir à favoriser l'éducation au respect, à la responsabilité et à l'autonomie.

Ce projet doit permettre à chacun (personnels, parents, élèves, partenaires), d'être un **acteur** au service de la réussite scolaire des élèves et de leur épanouissement personnel, et à l'élève de s'approprier les différentes notions nécessaires à son évolution.

2 – Etat des lieux et recueil de données

2.1 - Personnels :

- ✓ Vie Scolaire : 1 CPE et 4 assistants d'éducation (4 à plein-temps)
- ✓ 2 services civiques universels
- ✓ Infirmière : présente dans l'établissement 2 journées par semaine.
- ✓ PsyEn : présent dans l'établissement $\frac{1}{2}$ journée par semaine.
- ✓ Professeur documentaliste : à temps-plein.
- ✓ Médecin scolaire : se déplace à la demande de l'établissement.
- ✓ Assistante sociale : présente une journée par semaine depuis la rentrée 2012
- ✓ Professeurs : une équipe de 30 professeurs.

2.2 - Elèves :

- ✓ 2019/2020 : 400 élèves (effectif en légère diminution après une augmentation pendant trois ans, dont 48.1% sont boursiers)
- ✓ Zone de recrutement : tous les villages du canton et quelques communes limitrophes du canton
- ✓ Catégories socioprofessionnelles :

	EFF MOY	%FILLES	%PCS FA	%PCS FB	%PCS MY	%PCS DF
ETABLISSEMENT	400	51.9	9	8	44	37
DEPARTEMENT			16	12	34	34
ACADEMIE			21	13	31	31
FRANCE			24	14	26	33

- ✓ 85% d'élèves demi-pensionnaires.

2.3 - Traitement des absences :

- ✓ Gestion informatisée des absences avec le logiciel PRONOTE
- ✓ Familles averties téléphoniquement ou par SMS dès le repérage de l'absence, un courriel ou un courrier suit si la famille ne se manifeste pas
- ✓ Absentéisme : en hausse ses deux dernières années

2.4 - Particularités de l'établissement :

- ✓ Origine géographique des élèves sur 15 communes.
- ✓ Faible pourcentage d'élèves habitant Rieux-Minervois (82 élèves, soit 21% - 16.6 % en classe de 6ème à la rentrée 2019)

- ✓ Effectif raisonnable par classe : taux d'encadrement de 26.6 élèves par classe, tous niveaux confondus. (26 en 6^e à la rentrée 2017).
- ✓ Grand nombre de projets pédagogiques et éducatifs, d'actions menées dans le cadre du CESC
- ✓ Dynamisme de l'UNSS (129 licenciés sur 400 élèves soit 1 élève sur 3 = 32,25 %).

3 – Points forts & points faibles

	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
ACCUEIL & SECURITE ELEVES ORGANISATION DU SERVICE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ bon niveau d'encadrement par les assistants d'éducation ✓ contrôle satisfaisant des présences/absences ✓ très bon contrôle des sorties lors des modifications d'emplois du temps ✓ espaces récréatifs vastes ✓ bureaux vie scolaire, bureau du Psy-En et nouvelle infirmerie agréables ✓ bonne entente globale de l'équipe ✓ bonne connaissance des élèves, des familles et du milieu ✓ Mise en place d'un tutorat A.E.D./niveau ✓ ancienneté des A.E.D. dont la plupart sont des anciens élèves donc bonne connaissance des élèves et mémoire de l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ difficultés de surveillance dues aux espaces nombreux constituant autant d'unités séparées ✓ problème de zones non-délimitées et des recoins difficiles à surveiller ✓ non-respect des punitions par les élèves « difficiles » pour malmener l'autorité des A.E.D. et des professeurs ✓ maîtrise de l'outil informatique et de ces logiciels

	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
CONTRIBUTION EDUCATIVE ET CITOYENNE	REGLEMENT INTERIEUR	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ règlement intérieur lourd (11 pages) révisé et corrigé en 2018 et 2019 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ règlement intérieur lourd (11 pages) mal intégré par les élèves et connu approximativement des collégiens et des parents
	FORMATION DES DELEGUES	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ programme mis en œuvre une fois par an, avec la seule participation du CPE et une intervention rapide du chef d'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ récurrence des thématiques proposées d'année en année

PAUSE MERIDIENNE

✓ participation appréciée des élèves aux ateliers artistiques et sportifs mis en œuvre

✓ terrains sportifs diversifiés favorisant diverses activités sportives

✓ bonne fréquentation aux activités proposées par l'U.N.S.S.

✓ satisfaction des élèves à l'ouverture du C.D.I. à 13h00

- aménagement des emplois du temps pour permettre plus de fluidité lors de la demi-pension

✓ difficultés de pérenniser les activités d'année en année et problèmes d'assiduité

✓ impossibilité de faire passer tous les demi-pensionnaires prioritaires à la cantine dans le créneau 12h30-13h00

	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
CONTRIBUTION PEDAGOGIQUE	CESC	
	✓ Dynamisme du CESC : variété des actions conduites, responsabilité et engagement du comité de pilotage	✓ Accentuer les relais pédagogiques en classe avec les professeurs référents par action
	A.S.S.R.	
	✓ Excellente participation et taux de réussite important	✓ ASSR seulement pris en charge par le C.P.E. et la vie scolaire
	SOUTIEN SCOLAIRE	
	✓ soutien pédagogique (devoirs faits) sur les heures de permanence. ✓ participation du C.P.E. aux conseils de classe qui permettent de cibler les élèves en difficulté ✓ Favoriser la mise en place des P.P.R.E., P.A.P., P.P.S., P.A.I.	✓ difficultés à concilier le soutien pédagogique avec les aléas des emplois du temps modifiés, des permanences régulières et des tâches administratives ✓ difficulté à mobiliser les enseignants pour réaliser le soutien scolaire
	DEVOIRS FAITS	
	AIDE AUX DEVOIRS	
	✓ relation personnalisée et améliorée avec les élèves ✓ valorisation les efforts des élèves ✓ Mise en place de devoirs faits par les A.E.D., les services civiques et quelques professeurs	✓ difficulté à fidéliser les élèves a devoirs faits ✓ démotivation d'élèves de 4 ^{ème} & 3 ^{ème} en échec scolaire (temps vécu comme une garderie pour certains)
	CONSEILS DE CLASSE	
EQUIPE EDUCATIVE		
✓ favoriser la liaison vie scolaire et équipes pédagogiques ✓ Participation des A.E.D. aux équipes éducatives	✓ permettre la remontée d'informations émanant de l'équipe enseignante	

5 - Diagnostic

Le collège Pierre et Marie Curie, établissement rural à effectif très modéré, scolarise un public d'élèves issus majoritairement de milieux socio-professionnellement défavorisés. Les élèves, pour la plupart, sont originaires de petites communes limitrophes autour du chef-lieu de canton Rieux-minervois.

Les actions menées dans le cadre du projet d'établissement, qu'ils s'agissent des sorties pédagogiques à vocation culturelle et sportive, ou des actions menées dans le cadre du CESC contribuent à rompre l'isolement du collège au point de vue socioculturel notamment.

L'implication importante des personnels Vie Scolaire et des professeurs, ainsi que leur sens aigu des responsabilités dans le cadre de leurs missions spécifiques et complémentaires, facilite la communication avec les parents d'élèves et permet, par la même occasion, la résolution de situations problématiques ou conflictuelles.

Les relations nouées entre les divers partenaires de la communauté éducative sont cordiales et confiantes. Un groupe de parents d'élèves, faisant partie du F.S.E. et de l'association sportive soutient et renforce la dynamique autour du collège (par exemple avec l'organisation d'une tombola, le financement de nombreuses sorties pédagogiques et voyages).

Les différents dispositifs de soutien pédagogique mis en œuvre et de professeurs volontaires (dans le cadre de devoirs faits), viennent appuyer l'ambition du projet d'établissement qui tend à privilégier la réussite de tous les élèves, et plus particulièrement ceux en difficulté.

Le dispositif de soutien scolaire sur des heures de permanence ne peut pas toujours être respecté avec régularité, à cause des problèmes d'assiduité et de transports.

La plus-value pédagogique mériterait d'être évaluée dans un processus de concertation entre professeurs et vie scolaire.

6 – Axes de progrès / Objectifs / Actions & Indicateurs d'évaluation

Certaines actions menées à ce jour, au regard des objectifs qu'elles sous-tendent, seront poursuivies.

A ce titre, on peut citer :

Dans le domaine de l'accueil et la sécurité des élèves, l'organisation du service

- ✚ Le contrôle des entrées et sorties d'élèves
- ✚ Le repérage des situations d'absentéisme

Dans le domaine de la contribution éducative et citoyenne

- ✚ La formation des délégués élèves

Dans le domaine de la contribution pédagogique

- ✚ les actions menées dans le cadre du CESC
- ✚ Le G.S.E.D. cellule de veille afin de repérer et proposer des solutions pour les situations problématiques d'élèves
- ✚ Les actions menées dans le cadre de devoirs faits
- ✚ Le soutien pédagogique proposé
- ✚ L'orientation des élèves

Complémentairement, certaines actions seront tout particulièrement développées. En voici la liste :

Objectifs	Actions à mettre en œuvre	Indicateurs d'évaluation
AXE DE PROGRÈS N°1 : ACCUEIL & SECURITE ELEVES, LIAISON CM2/6^{ème}. ORGANISATION DU SERVICE		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Délimiter plus précisément les espaces récréatifs autorisés ✓ Définir un aménagement des espaces par des portes ou des portails ✓ Equipement informatique dans le bureau des assistants d'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Signalétique au sol Maintien de la commission d'harmonisation avec la participation des enseignants de 6^e ✓ À envisager avec le Conseil Départemental 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réalisation des mesures préconisées
AXE DE PROGRÈS N°2 : CONTRIBUTION ÉDUCATIVE ET CITOYENNE		
RÈGLEMENT INTERIEUR		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Reconquête du Règlement Intérieur 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une heure de vie de classe avec les pp + un membre de la vie scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'heures de vie de classe/année/division

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Trier les informations importantes du RI en vue d'une meilleure application ✓ Mettre une version simplifiée en ligne sur le site internet du collège ✓ Une salle pour les exclusions et les retenues pour éviter de perturber l'étude 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Statistiques sur l'évolution du nombre de retenues et des exclusions de cours (hors observations du champ pédagogique) ✓ Nombre de commissions éducatives et de conseils de discipline réalisés
--	---	--

FORMATION DES DÉLÉGUÉS

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Associer les délégués à leur formation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir avec les délégués les thèmes à aborder ✓ Communiquer l'ordre du jour de la réunion et l'intervenant ✓ Inviter des intervenants dans les séances de formation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Indice de satisfaction des délégués élèves en fin d'année par un questionnaire anonyme
--	--	--

PAUSE MÉRIDIANNE

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faciliter l'accès informatique le midi ✓ Se confronter aux autres ✓ Développer les ateliers encadrés 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ utiliser les postes du CDI ou de l'E.P.N. avec une liste déposée à la vie scolaire ou au CDI ✓ Rechercher des associations agréées ✓ Participer aux concours (Bombyx, Calcul mental,...), aux compétitions UNSS)... ✓ Tirer profit des associations existantes (anciens combattants, bouchons 11) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Statistique de l'utilisation des postes informatiques au CDI ✓ Evaluation du nombre d'associations intervenantes ✓ Nombre d'élève participant tions intervenantes
--	--	---

ABSENTÉISME

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Baisse du taux d'absentéisme 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Meilleure connaissance de « PRONOTE » pour la saisie des absences et les statistiques ✓ Convocation des familles en cas d'absences répétées avant l'envoi d'un signalement à la DSDEN ✓ Travail de suivi des élèves absentéistes par le G.S.E.D. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de $\frac{1}{2}$ journées d'absence - Nombre de rencontres avec les parents - Nombre de signalements à la DSDEN - Nombre d'élèves suivis par le G.S.E.D.
--	--	---

AXE DE PROGRÈS N°3 : CONTRIBUTION PÉDAGOGIQUE

CESC

✓ Accentuer les relais pédagogiques	✓ définir l'intervention pédagogique qui sera conduite par un professeur, en amont ou en aval	✓ Nombre d'heures de cours dévolues aux relais pédagogiques
-------------------------------------	---	---

ASSR

✓ Associer des professeurs au professeur documentaliste et au CPE	✓ Intégrer des actions ASSR à l'éducation civique avec prise en charge par un professeur référent en organisant les séances sur les trimestres 2 & 3	✓ Nombre de professeurs impliqués dans le projet ASSR ✓ Taux de réussite à l'ASSR
---	--	--

G.S.E.D.

✓ Développer la dynamique du GSED	✓ Déterminer un adulte référent (professeur principal) par élève suivi en G.S.E.D. ✓ Examiner la situation des élèves en collaboration avec l'adulte qui a effectué le signalement ✓ Envisager pour un élève en difficulté en 6è & 5è des solutions alternatives le plus tôt possible	✓ Nombre de situations d'élèves examinées
-----------------------------------	---	---

SOUTIEN SCOLAIRE

✓ Valorisation du soutien scolaire dans l'emploi du temps ✓ Expliquer à l'élève et aux parents l'intérêt d'un soutien scolaire ✓ Favoriser la liaison entre vie scolaire, AESH et professeurs	✓ indiquer dans l'emploi du temps remis à l'élève en début d'année une plage horaire libellée « soutien scolaire ou permanence » ✓ Entretien individuel et « contrat » avant de valider le dispositif ✓ Associer la vie scolaire et les A.E.S.H. aux résultats des élèves	✓ Présence du Chef d'établissement ou du CPE à chacun des conseils de classe
---	---	--

DEVOIRS FAITS		
✓ S'assurer de la motivation des élèves pour participer à devoirs faits	✓ Dès le constat d'une situation, organiser une rencontre avec l'élève et la famille sous la tutelle du CPE	✓ Nombre et suite des entretiens d'évaluation d'élèves démotivés

ORIENTATION DES ELEVES		
✓ Favoriser une orientation pertinente et partagée	✓ Mise en place de dispositif d'aide à l'orientation et le parcours avenir	✓ Nombre d'heure d'orientation 3 ^e , Nombre d'élève participant au projet en route, Nombre d'élèves visitant les C.F.A., les portes ouvertes des lycées, E.P.I. Découverte du monde professionnel, les ambassadeurs

7- Conclusion

En cohérence avec le projet d'établissement, le projet vie scolaire permet une sensibilisation des différents partenaires de la communauté éducative au déroulement le plus satisfaisant possible de la scolarité des élèves, tant en classe que hors de la classe.

Organisé autour de trois domaines majeurs, le projet de vie scolaire n'a de cesse de placer la dominante pédagogique et éducative au cœur des préoccupations des personnels et parents d'élèves du collège.

ANNEXE 2.

PROJET EPS COLLEGE PIERRE ET MARIE CURIE

SOMMAIRE

I) CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT	<i>page 2</i>
1 °) Situation géographique	<i>page 2</i>
2 °) Population	<i>page 2</i>
3 °) Répartition des classes.	<i>page 2</i>
II) ORGANISATION DE L'EPS	<i>page 3</i>
1 °) Installations	<i>page 3</i>
2 °) Equipe pédagogique	<i>page 3</i>
3 °) Programmation	<i>page 3</i>
4 °) Règlement intérieur propre à l'EPS	<i>page 3</i>
III) TEXTES OFFICIELS	<i>page 4</i>
1°) Finalités de l'EPS	<i>page 4</i>
2°) Sécurité : natation et APPN	<i>pages 4 à 8</i>
3°) Inaptitudes totales et partielles	<i>pages 8 à 9</i>
IV) OBJECTIFS DU COLLEGE PIERRE ET MARIE CURIE	<i>page 10</i>
1 °) Projet d'établissement	<i>page 10</i>
2 °) Objectifs spécifiques à l'EPS	<i>page 10</i>
V) PROJETS PARTICULIERS	<i>page 11</i>
1 °) Option APPN	<i>page 11</i>
2 °) Stage plein air	<i>page 11</i>
3 °) Sorties plein	<i>page 11</i>
4 °) Rencontre CM2-6 ^{ème}	<i>page 11</i>
5 °) Journée d'intégration 6ème	<i>page 11</i>
VI) FICHES APSA	<i>page 12</i>

Le projet EPS doit s'articuler autour d'une triple réflexion : réflexion éducative centrée sur les activités de l'enseignant et les finalités éducatives - réflexion didactique centrée sur les réactions de l'élève face aux activités enseignées - réflexion pédagogique centrée sur la relation enseignant - élève.

I) CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

1 °) Situation géographique

Le collège Pierre et Marie Curie de Rieux Minervois est un collège rural audois situé dans la plaine minervoise, à 25 kms à l'Est de Carcassonne et à 40 kms à l'ouest de Narbonne.

Cet éloignement des villes nous pose parfois problème en EPS quand il s'agit de louer des transports scolaires. Le tarif proposé par les différentes sociétés de transport est souvent très excessif et nous empêche parfois de réaliser des sorties scolaires.

En outre, très peu d'élèves ont une pratique sportive en club car il existe peu d'associations sportives proche de Rieux Minervois et ils sont souvent contraints de se déplacer jusqu'à Carcassonne.

2°) Population

Le collège accueille environ 400 élèves. Parmi les indicateurs marquants de cet établissement, le contexte social est un facteur important. Le taux de CSP défavorisées y est en effet plus élevé que la moyenne académique et départementale. En effet le taux de chômage y est plus élevé que la moyenne audoise (déjà supérieure à la moyenne régionale, cette dernière étant elle-même supérieure à la moyenne nationale). A noter également une partie de la population très « mobile » et de très nombreuses entrées et sorties en cours d'année scolaire.

En plus de l'éloignement des villes, certaines familles n'ont pas les moyens d'inscrire leurs enfants dans un club. L'EPS et l'Association Sportive du collège sont primordiales afin que chaque enfant ait une pratique physique régulière.

Cet état des lieux doit être accompagné d'un constat. Le manque réel d'ambition scolaire qui se traduit tout à la fois dans les demandes d'orientation post 3ème et dans le taux de réussite au DNB. De même, l'éloignement de la SEGPA engendre de nombreux refus d'orientation des familles (dès l'école primaire) ce qui entraîne des conséquences quelquefois dramatiques sur la scolarité de quelques élèves qui arrivent en 3ème sans maîtrise du socle commun.

Nous essayerons durant les cours d'EPS, par nos différents choix didactiques, de placer les élèves en situation de réussite afin de renforcer chez eux leur estime de soi et de les motiver à poursuivre les efforts consentis.

3°) Répartition des classes

En 2019 :

6ème	5ème	4eme	3eme
3	4	4	4

Nous perdons une classe de 6^{ème} cette année. Le contexte démographique actuel est défavorable et la diminution des effectifs en classe de 6^{ème} risque de se poursuivre l'année prochaine. Cette perte de classe a une conséquence en EPS puisque nous sommes aujourd'hui en déficit de 3 heures par rapport à nos 3 postes de professeur certifié. Pour combler ce déficit, une option APPN a été créé pour les élèves de 5^{ème} et nous avons pour projet de créer une section sportive Escalade.

II) ORGANISATION DE L'EPS

1 °) Installations

Intra-muros : un petit gymnase

Extra-muros, mis à disposition par la commune :

Un terrain vague en herbe

Un sautoir en longueur avec une piste cendrée.

Un terrain de hand Ball extérieur.

Une salle polyvalente avec un terrain de hand intérieur.

2 °) Equipe pédagogique

En 2019 : 3 postes d'enseignants certifiés : Nathalie COLLAS, Julien GIEULES, Mickael MARRILLAT

3 °) Programmation

	Cycle 3	Cycle 4		
	6°	5°	4°	3°
CA 1 : Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée	Multi activités athlétiques (longueur, lancer, vitesse)	Relais	1/2 fond Haies	1/2 fond Relais Haies
CA 2 : Adapter ses déplacements à des environnements variés	Natation	Course d'orientation Voile (Sous forme de stage)		
CA 3 : S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique	Danse Gymnastique	Gymnastique	Acrosport	Acrosport
CA 4 : Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou individuel	Tennis de table Rugby Lutte	Badminton Basket Ultimate	Handball Tennis de Table Volley	Handball Badminton Volley

4°) Règlement intérieur propre à l'EPS

L'EPS est un cours obligatoire et se déroule dans des installations sportives mises à disposition. Une tenue spécifique est exigée (baskets, jogging, 3 oublis entraîneront une punition). Les élèves y sont conduits par les professeurs. Les élèves dispensés occasionnellement sur demande des parents (à l'aide des pages spécifiques du carnet de correspondance) doivent se présenter au professeur d'EPS qui les garde en cours ou les envoie en permanence.

Ce règlement est présent dans le carnet de correspondance des élèves et il est signé par les élèves et leur famille. Il est lu, expliqué et commenté par le professeur principal et le professeur EPS en début d'année scolaire.

III) TEXTES OFFICIELS

1°) Finalités de l'EPS

L'EPS aide filles et garçons à acquérir de nouveaux repères sur eux et sur les autres, de nouveaux pouvoirs moteurs et gagner en efficacité. Les adolescents apprennent à :

- Respecter la règle
- S'engager dans une démarche de projet
- Prendre des responsabilités
- Se connaître et se préserver

En s'appuyant sur les différentes APSA, l'EPS doit contribuer à valider les 5 domaines de compétences du socle commun qui contribueront à obtenir le DNB :

- **Les langages pour penser et communiquer** • **Les méthodes et outils pour apprendre ;**
- **La formation de la personne et du citoyen ;** • **Les systèmes naturels et les systèmes techniques ;**
- **Les représentations du monde et l'activité humaine.**

L'EPS permettra également de développer des compétences réparties dans 4 champs d'apprentissage :

Champs d'apprentissage	Compétences Générales
CA 1 : PRODUIRE UNE PERFORMANCE OPTIMALE, MESURABLE À UNE ÉCHÉANCE DONNÉE	Développer ses ressources physiologiques, acquérir des coordinations motrices complexes et des techniques sportives spécifiques pour améliorer et stabiliser des performances mesurées dans le temps ou l'espace, dans un milieu terrestre ou aquatique normé. S'approprier un vocabulaire adapté pour décrire la motricité d'autrui et la sienne
CA 2 : ADAPTER SES DÉPLACEMENTS À DES ENVIRONNEMENTS VARIÉS	Construire une motricité adaptée aux spécificités du milieu pour assurer une continuité dans le déplacement. S'approprier un système de communication adapté aux caractéristiques du milieu pour communiquer avec ses partenaires

<p>CA 3 : S'EXPRIMER DEVANT LES AUTRES PAR UNE PRESTATION ARTISTIQUE ET / OU ACROBATIQUE</p>	<p>Enrichir le répertoire de formes corporelles et la qualité du mouvement par l'acquisition de techniques spécifiques (rotation, renversement, porter, manipulation d'engins...) pour produire un impact sur des spectateurs ou des juges. Interagir avec ses partenaires, dans le cadre du projet prévu, à l'aide d'une communication non verbale. Réaliser des formes corporelles pour communiquer des intentions et des émotions</p>
<p>CA 4 : CONDUIRE ET MAÎTRISER UN AFFRONTEMENT COLLECTIF OU INTERINDIVIDUEL</p>	<p>Acquérir et stabiliser des techniques et tactiques sportives spécifiques (décalages, démarquages, formes de corps, frappes de balle...) pour faire évoluer un rapport d'opposition en sa faveur. S'approprier un système de communication et de contre-communication pour mettre en œuvre des projets stratégiques collectifs ou individuels</p>

5 compétences générales de l'EPS :

- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps.
- S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils.
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités.
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière.
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

2°) Sécurité :

Natation Cf circulaire n° 2017-127 du 22-8-2017

Responsabilité des enseignants

La mission des enseignants est non seulement d'organiser leur enseignement mais aussi d'assurer la sécurité des élèves. Pour le second degré, l'enseignement de la natation est assuré par l'enseignant d'EPS responsable de la classe ou du groupe-classe, comme pour toutes les activités d'EPS.

L'enseignant veille à présenter les enjeux pédagogiques aux intervenants, professionnels ou bénévoles (cf. annexe 1). Il s'assure également que l'organisation générale prévue est connue de tous (intervenants et accompagnateurs de la vie collective) et veille à son respect, tout particulièrement en ce qui concerne la sécurité des élèves.

Normes d'encadrement à respecter

Dans le second degré, l'enseignement est assuré par l'enseignant d'EPS responsable de la classe ou du groupe-classe, comme pour toutes les activités d'EPS.

Pour les classes à faibles effectifs, composées de moins de 12 élèves, le regroupement de classes sur des séances communes est à privilégier en constituant un seul groupe-classe.

Conditions matérielles d'accueil

Pendant toute la durée des apprentissages, l'occupation du bassin doit être appréciée à raison d'au moins 5 m² de plan d'eau par élève présent dans l'eau, pour des collégiens ou des lycéens. La surface à prévoir nécessite des ajustements en fonction du niveau de pratique des élèves, notamment au lycée.

L'enseignement de la natation: aspects pédagogiques

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale inscrite dans les programmes d'éducation physique et sportive. L'acquisition des connaissances et des compétences de natation se conçoit à travers la programmation de plusieurs séquences d'apprentissage réparties dans les cycles d'enseignement de l'école primaire, du collège et du lycée. Ces connaissances et les capacités nécessaires s'acquièrent progressivement et doivent être régulièrement évaluées.

Pour les groupes d'élèves non-nageurs concernés par les actions de soutien ou d'accompagnement, les modalités d'enseignement et d'encadrement doivent être adaptées afin d'atteindre les objectifs des programmes.

La réussite au test d'aisance aquatique (cf. annexe 4), ou la validation de l'attestation scolaire « savoir nager » (cf. annexe 3), permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport).

On attend des élèves une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). Cette maîtrise se construit sur l'ensemble du cursus de l'élève, prioritairement de la classe de CP à la classe de sixième ; l'attestation scolaire « savoir nager » peut cependant être validée ultérieurement. Elle ne représente pas l'intégralité des activités de la natation fixées par les programmes d'enseignement.

Dans le second degré

L'établissement met en place l'enseignement de la natation au regard des objectifs fixés par les programmes : cet enseignement s'inscrit dans le projet pédagogique EPS et le projet d'établissement. Les modalités d'organisation et d'encadrement retenues pour la totalité des élèves sont fixées par le chef d'établissement sur proposition de l'équipe pédagogique. Conformément à celles-ci, l'équipe pédagogique répartit les élèves en classes ou en groupes classes, ou selon toute autre modalité d'organisation adaptée aux équipements, après avoir vérifié si les élèves ont déjà obtenu l'ASSN et apprécié le niveau de compétence en natation.

Pour satisfaire aux exigences des programmes d'enseignement, il appartient à l'établissement de mettre en place des actions destinées aux élèves non-nageurs dans le cadre des dispositifs d'accompagnement et de soutien en vigueur. Le cas des élèves en situation de handicap ou d'aptitude partielle doit faire l'objet d'une attention particulière, en référence au projet d'accueil individualisé ou au projet personnalisé de scolarisation.

Exigence de la sécurité dans les activités physiques de pleine nature dans le second degré Cf annexes circulaire n° 2017-075 du 19-4-2017

L'enseignement et la pratique volontaire des APPN s'inscrivent pleinement dans le parcours de formation d'un élève. Au-delà de leurs apports spécifiques sur le plan moteur, ces activités trouvent leur intérêt dans l'éducation à la sécurité par l'apprentissage de la maîtrise des risques lors de la confrontation avec des milieux incertains et changeants, avec des contraintes liées à la variabilité de l'environnement. De plus, elles renforcent la solidarité et la coopération. En vivant des situations éloignées du quotidien, les élèves apprennent à observer, écouter, prendre conscience de leurs limites et ainsi mieux les repousser sans jamais les dépasser.

Ces activités constituent en premier lieu un champ d'apprentissage spécifique de l'éducation physique et sportive (EPS), discipline obligatoire tout au long de la scolarité. Ainsi, les programmes d'EPS des collèges et des lycées prévoient que les élèves doivent s'éprouver tout au long de leur scolarité au contact de ces (APPN) : escalade, course d'orientation, VTT, canoëkayak, voile, etc. En fonction de l'APPN pratiquée, chaque projet EPS doit permettre aux élèves de développer des compétences pour « se déplacer en sécurité en s'adaptant à des environnements variés naturels ou artificiels ».

Ces activités peuvent être également proposées dans le cadre des enseignements facultatifs ou de complément, des sections sportives scolaires, des associations sportives dans le cadre des activités de l'UNSS, et des stages APPN. Les sections à projet qualifiant doivent faire l'objet de recommandations particulières.

I. Principes généraux pour l'enseignement et la pratique des activités physiques de pleine nature

Une vigilance renouvelée des enseignants d'EPS est attendue quant à la sécurisation des pratiques et à la gradation nécessaire des niveaux d'engagement proposés aux élèves selon l'offre de formation développée dans l'établissement. Il s'agit de rappeler les conditions dans lesquelles une séance ou une leçon doit respecter les principes et les règles de sécurité active et passive optimale. Ces règles ne doivent pas être perçues comme une entrave ou une contrainte à la pratique professionnelle mais plutôt comme une ressource devant alimenter des gestes professionnels qui devront être régulièrement actualisés dans le cadre de la formation continue, en particulier pour les enseignants ayant besoin d'une formation spécifique, et enseignés dans la formation initiale.

I.1 Des activités proposées dans un cadre scolaire

L'Ecole est d'abord et avant tout un lieu d'apprentissage pour tous les élèves. Les compétences visées par l'apprentissage scolaire des APPN sont riches et dépassent les strictes compétences sécuritaires. C'est en effet par son objectif d'éducation et de formation que l'EPS se distingue du sport pratiqué à l'extérieur de l'Ecole. Cependant et parce que l'EPS est une discipline obligatoire s'adressant à tous les élèves la sécurité est une exigence. La sécurité se définit comme l'absence de risque inacceptable pouvant objectivement mettre en cause l'intégrité physique des élèves. Dès lors, l'attachement à cette dernière est une préoccupation centrale de tous les acteurs, surtout dans l'enseignement des APPN où la dimension sécuritaire est prononcée.

I.2 La sécurité, une exigence

Par l'apprentissage et la pratique des APPN, la formation vise l'acquisition progressive d'une pratique autonome tout en garantissant la sécurité optimale des élèves. L'idée centrale de toute démarche commune aux APPN est donc de permettre d'éduquer les élèves, futurs citoyens pratiquant les sports de nature, à la prise de risque subjective, calculée et réfléchie. Elle suppose que les élèves puissent être confrontés à des situations présentant un risque subjectif réel dans des conditions de sécurité optimale précisées par des recommandations dans la présente circulaire. Cela permettra aux équipes et/ou à l'enseignant d'établir un protocole adapté, en prenant en compte les conditions spécifiques, ponctuelles de la séance (lieu, météo, classe, etc.). De ce fait, l'enseignant doit s'organiser pour garantir de façon pleine et entière une chaîne de sécurité et une chaîne de contrôle fiables. Elles ne peuvent être déléguées.

Si l'intervention de l'élève dans la chaîne de sécurité et la chaîne de contrôle peut être un procédé de nature pédagogique permettant de sensibiliser les élèves à l'acquisition d'une compétence, cette modalité nécessite une vigilance accrue de la part de l'enseignant. Cela ne garantit pas que les élèves agissent sans faire d'erreur d'une leçon à l'autre. Mais il existe pour l'enseignant EPS une obligation professionnelle de contrôle des activités de ses élèves et de garantie de leur sécurité. De façon constante, l'élève ne peut se substituer à l'enseignant dans un contrôle final nécessaire à la pratique en sécurité. S'il ne s'agit pas de remettre en cause la liberté pédagogique de l'enseignant, la sécurité des élèves relève avant tout de sa responsabilité

I.3 Apprendre à l'élève à renoncer, une compétence à part entière

La conception même des APPN repose sur deux idées centrales : partir-revenir en sécurité et garder la possibilité de renoncer. Pour l'enseignant, il peut s'agir par exemple de renoncer à la sortie en raison d'une météo défavorable et, pour l'élève, de renoncer dans l'instant à un itinéraire envisagé, s'il est jugé trop risqué ou dangereux. Apprendre à renoncer fait partie des compétences visées en EPS ([Programmes EPS du cycle 4](#)).

1.4 Des cadres de pratique à différents niveaux d'engagement

Il apparaît indispensable de distinguer des niveaux d'engagement différents selon que l'on se situe dans le cadre de l'enseignement obligatoire d'EPS, d'un enseignement optionnel ou d'une pratique au sein de l'association sportive, d'une section sportive scolaire, d'une section à projet sportif particulier ou d'un stage APPN.

- Dans le cadre d'un enseignement obligatoire, on peut viser un niveau de compétence exigeant intégrant l'éducation au risque et à la sécurité avec un engagement adapté aux ressources des élèves.
- Dans les dispositifs où les élèves sont volontaires et qui ne débouchent pas sur des certifications comme les sections sportives scolaires et l'association sportive, les équipes pédagogiques doivent être en mesure d'évaluer le niveau d'engagement permettant de susciter l'intérêt des élèves, avec le souci constant de les éduquer au risque et à la sécurité.
- Quand un dispositif spécialisé qualifiant forme les élèves à des activités à risque, en particulier dans les environnements spécifiques définis dans le code du sport, alors des conditions plus strictes doivent s'imposer au niveau académique : validation des lieux de pratique par les inspecteurs avec l'appui d'un groupe d'enseignants experts, voire qualification renforcée de l'encadrement. Une harmonisation des cadrages académiques apparaît nécessaire, notamment quand le cadre de pratique d'une activité est semblable ou très proche d'une région à l'autre.

1.5 Organisation au sein de l'établissement

Il convient d'inviter les enseignants à s'engager et à évoluer avec des effectifs d'élèves réduits, adaptés aux configurations matérielles et géographiques. Les niveaux de compétences des élèves sont également des paramètres décisifs de sécurité dans ce type d'activités. On veillera à ce qu'ils soient relativement homogènes : par exemple, au travers de dédoublements en plusieurs ateliers simultanés, par des co-interventions permises au collège (article 7 de l'arrêté du 19 mai 2015) ou des organisations propres au projet d'établissement. Dans ce cadre, on ne peut qu'inviter les équipes enseignantes, avec les chefs d'établissements dans le cadre notamment du projet d'établissement, à consulter les recommandations et les taux d'encadrement préconisés par les fédérations sportives délégataires.

1.6 Spécificité des APPN organisées dans le cadre du cycle 3

Pour le collège, dans le cadre du cycle 3, certaines activités peuvent concerner à la fois des élèves d'élémentaire et des élèves collégiens. Les modalités d'encadrement font alors l'objet d'une concertation entre les enseignants sous la responsabilité du chef d'établissement et du directeur d'école. Les interventions conjointes avec des groupes mixtes d'élèves des premiers et seconds degrés sont encouragées mais doivent faire l'objet d'une formalisation écrite entre l'établissement et l'école pour préciser l'organisation pédagogique envisagée.

4°) Inaptitudes

L'inaptitude sportive : elle ne peut être prononcée que par un membre du corps médical. On distinguera plusieurs types d'inaptitudes :

- Inaptitude partielle si une partie du corps ne peut être mobilisée dans les conditions ordinaires,
- Inaptitude temporaire si l'élève ne peut pratiquer d'activités sportives une partie de l'année ou d'un cycle d'enseignement,
- Inaptitude permanente si elle dure toute l'année.

L'inaptitude sportive est obligatoirement prononcée par un certificat médical. Par ce qui est prescrit par ledit certificat, l'enseignant sera en mesure d'adapter son enseignement aux possibilités de l'élève, pour lui permettre de s'engager dans le développement de compétences à la mesure de ses possibilités, tout en poursuivant des finalités liées à la sécurité, la responsabilité, l'autonomie qui s'intègrent dans les programmes d'E.P.S.

En conclusion, la prise en charge en E.P.S. des cas d'inaptitudes (partielles ou totales) résulte d'un travail concerté entre enseignants et membres du corps médical en relation avec les élèves et leur famille. 2.23.2 : La dispense d'E.P.S. : elle consiste à exonérer l'élève de suivre un cours. Elle est déterminée par un certificat médical mais pas

seulement. Le chef d'établissement et les enseignants, garants du respect de l'obligation scolaire ont aussi la possibilité de délivrer un avis. Il s'agit, néanmoins, d'une mesure qui ne sera prise que lorsque toutes les possibilités d'adaptation ou d'aménagement de la pratique auront été envisagées, sans pouvoir être mises en œuvre. Le matériel et les locaux sont gracieusement mis à disposition des élèves. En cas de dégradation, une réparation financière ou un remplacement à l'identique sera demandé à la famille.

IV) OBJECTIFS DU COLLEGE PIERRE ET MARIE CURIE

1 °) Projet d'établissement

L'équipe EPS s'inscrit dans la politique poursuivie par le collège Pierre et Marie Curie qui est exprimée dans le projet d'établissement. Il faut noter que 2 professeurs d'EPS sont professeurs principaux. Les principaux objectifs du projet d'établissement à atteindre sont les suivants :

Objectif n°1 : optimiser la continuité des parcours en s'appuyant sur le conseil Écoles-collège pour permettre la réussite de tous les élèves

Objectif n°2 : valoriser l'engagement des élèves dans l'établissement par la construction de projets pour développer leur autonomie

Objectif n°3 : personnaliser les parcours pour aider chaque élève à se construire une orientation ambitieuse

2°) Objectifs spécifiques à l'EPS

Dans chacun des cycles, les enseignants essayent de fonctionner autour de trois axes de travail prioritaires :

- Susciter du plaisir dans la pratique sportive afin que chaque élève progresse et développe ses ressources et ait envie de continuer une pratique physique en dehors du collège
- Consentir des efforts pour privilégier le développement des habiletés motrices grâce aux APSA pratiquées
- Développer l'autonomie et la responsabilité. Favoriser l'entraide entre les élèves

V) PROJETS PARTICULIERS

1°) Option Activités Physiques de Pleine Nature

Pour les classes de 5^{ème}, les élèves le désirant ont la possibilité de s'inscrire à l'option

APPN qui consiste à avoir 3 heures supplémentaires d'EPS afin de découvrir des activités qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer. Cet enseignement est assuré par Monsieur Gieules, l'un des 3 professeurs d'EPS. Les élèves de cette option seront dirigés vers l'association sportive du collège afin de participer aux sorties escalade et aux différents raids organisés par le service départemental UNSS ?

2°) Stage plein air voile et course d'orientation

Destiné à tous les élèves de niveau 5^{ème}, un stage voile et course d'orientation de 3 jours a lieu chaque année au mois de juin. Il se déroule à Narbonne en partenariat avec l'école de voile de la nautique. Il consiste à découvrir les activités catamaran et course d'orientation.

3°) Sorties plein air

Organisation de sorties escalade ou spéléologie en partenariat avec le service des sports de l'agglomération carcassonnaise qui nous alloue 3 intervenants diplômés afin d'encadrer nos élèves dans des conditions de sécurité optimales.

4°) La rencontre sportive CM2 – 6^{ème}

Nous organisons au mois de mai une rencontre sportive entre les élèves de CM2 des écoles du secteur et nos élèves de 6^{ème}. 8 équipes mixtes sont constituées et se rencontrent sur 4 activités physiques et sportives. Cette rencontre permet aux élèves de CM2 de découvrir le collège grâce à un moyen ludique et de réduire ainsi leurs appréhensions.

5°) Journée d'intégration 6^{ème}

Travail interdisciplinaire SVT-Histoire Géographie-EPS :

- Visite d'une cave coopérative
- Etude de paysage
- Marche et course d'orientation
- Etude d'une vigne et d'un ruisseau

RUGBY

CHAMP D'APPRENTISSAGE (CA) 4 : « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel »

Domaine du socle commun	Éléments significatifs du domaine	Attendus de fin de cycle	Contenus d'enseignement
D1.4 : Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps	<ul style="list-style-type: none"> Être solidaire de ses partenaires et respectueux de son (ses) adversaire(s) et de l'arbitre. Accepter le résultat de la rencontre et savoir l'analyser avec objectivité. S'inscrire dans un projet de jeu pour rechercher le gain du match. Adapter son engagement moteur en fonction de son état physique et du rapport de force. Être solidaire de ses partenaires et respectueux de son (ses) adversaire(s) et de l'arbitre. 	<p>S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque.</p> <ul style="list-style-type: none"> Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu. 	<p><u>Capacités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Contrôle et précision des passes pour jouer en équipe Aller de l'avant pour gagner du terrain Protéger son ballon Fixer la défense puis jouer dans les espaces libres Apporter du soutien au porteur de balle Maîtriser des techniques défensives pour intervenir en toute sécurité (ceinturage, poussée, plaquage).
D2 : Des méthodes et des outils pour apprendre	Travailler en équipe	<ul style="list-style-type: none"> S'inscrire dans un projet collectif en se distribuant des rôles 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir cadrer l'adversaire pour l'empêcher de prendre de la vitesse
D3 : La formation de la personne et du citoyen	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre et respecter les règles communes Exploiter ses facultés. 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les règles Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre. Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe. Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter. 	<p><u>Connaissances</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Connaitre les règles de sécurité et le règlement de l'activité. Savoir alterner jeu groupé et jeu déployé. <p><u>Attitudes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer ses émotions
D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques			<ul style="list-style-type: none"> Respect de l'arbitre, de ses adversaires et de ses partenaires.
D5 : Les représentations du monde et de l'activité humaine	<ul style="list-style-type: none"> Construire des stratégies 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une stratégie pour rendre le rapport de force en sa faveur 	

NATATION Cycle 3

Savoir nager : repères d'évaluation

ATTENDUS DE FIN DE CYCLE (VALIDATION DU TEST SCOLAIRE DU SAVOIR NAGER)

A1 : entrer dans l'eau en chute arrière.	A2 : se déplacer sur le dos et sur le ventre sur deux distances de 15 mètres pour chaque déplacement.	A3 : réaliser un surplace vertical de 15 secondes.	A4 : s'immerger totalement pour franchir un obstacle de 1,5 mètre.	A5 : passer en position dorsale. Maintenir la position dorsale 15 secondes.	A6 : faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale.	A7 : mettre en œuvre les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé.
--	---	--	--	---	--	---

CE QU'IL Y A À APPRENDRE

A1 - Entrer dans l'eau

- Accepter la chute arrière.
- Prendre des appuis pour s'équilibrer dans la position désirée à la surface.

A2 - Se déplacer

- Orienter ses appuis à contre sens du déplacement.
- Optimiser la surface d'appui des membres supérieurs et inférieurs.
- Gérer l'amplitude et la profondeur d'appui selon les besoins.
- Accélérer ses appuis dans l'eau.
- Glisser pour minimiser les freins générés par le déplacement du corps et par les retours des membres.
- Coordonner les actions propulsives des membres supérieurs et inférieurs.
- Synchroniser une respiration aquatique avec le mouvement de propulsion.

A3 - S'équilibrer sur place à la verticale

- Rétropédaler pour maintenir son corps à la position verticale.

A4 - S'immerger totalement pour agir

- Prendre des informations visuelles sous l'eau sans lunette.
- Se laisser remonter passivement et / ou remonter activement à la surface.

A5 - Passer en position dorsale. Maintenir la position dorsale 15 secondes.

- Aligner son corps pour augmenter les points d'appuis dans l'eau.
- Regarder de manière orientée vers le plafond, oreilles immergées.
- Utiliser ses bras pour stabiliser la position.

NATATION Cycle 4

CHAMP D'APPRENTISSAGE 1 : Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée

ATTENDUS DE FIN DE CYCLE (VALIDATION DU TEST SCOLAIRE DU SAVOIR NAGER)

CE QU'IL Y A À APPRENDRE

A6 - S'équilibrer pour changer de position

- S'équilibrer dans la nage pour éviter des phénomènes parasites (roulis, oscillations, serpentine...).
- Prendre des appuis pour passer de la position ventrale à dorsale ou inversement.
- Combiner changement de position et prises d'appuis pour faire demi-tour.

A7 - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

- Savoir identifier le personnel de surveillance.
- Savoir prendre une douche avant et après la baignade.
- Identifier les risques liés aux activités dans l'établissement de bain ou le milieu naturel fréquenté.
- Connaître ses compétences pour décider d'un engagement en toute sécurité.

ÉTAPES ET REPÈRES DE PROGRESSION

Vers le savoir nager

Étape 1 : objectifs d'apprentissage non atteints

Entre dans le bassin en grande profondeur par l'échelle ou le bord et s'équilibre à la surface.

Se déplace sur une courte distance (environ 15 mètres) sans reprendre d'appuis solides.

S'immerge pour passer sous une corde, une ligne d'eau à la surface.

S'équilibre en position dorsale à la surface.

Sait se doucher et appliquer les règles de sécurité à la piscine.

Étape 2 : objectifs d'apprentissage partiellement atteints

Saute du bord en grande profondeur et s'équilibre à la surface.

Se déplace en grande profondeur sur moins de 25 m et sans reprendre d'appui solide.

S'immerge pour passer dans un cerceau placé sous la surface de l'eau.

S'équilibre dans toutes les positions à la surface comme en profondeur.

S'allonge pour réaliser une glisse ventrale ou dorsale.

Sait appliquer les règles de sécurité de la piscine et exercer une surveillance active d'un camarade.

Connait les procédures d'alerte et d'urgence.

Étape 3 : objectifs d'apprentissage atteints (savoir nager)

Accepte la bascule arrière.

Se déplace en nage ventrale comme dorsale sur 25 mètres sans s'arrêter ni reprendre d'appui solide.

Se déplace en immersion en prenant des repères pour agir.

S'équilibre dans toutes les positions et passe d'une nage ventrale / dorsale sans s'arrêter.

Sait appliquer les règles de sécurité de la piscine et exercer une surveillance active d'un camarade.

Fait un demi-tour sans reprise d'appui.

Étape 4 : objectifs d'apprentissage dépassés

Plonge dans le grand bain à partir d'un plot.

Enchaîne 25 mètres ventral et 25 mètres dorsal.

Fait demi-tour par un virage en passant d'une nage ventrale à une nage dorsale ou réciproquement.

Remorque un objet flottant en réalisant un rétropédalage.

S'équilibre de manière verticale pendant plus de 15 secondes.

Va chercher un mannequin enfant immergé à 1,80 mètre et le remonte à la surface.

Observe et conseille un camarade.

Fait des liens entre ses compétences en natation et les activités aquatiques et leurs usages dans d'autres sports.

Domaines du socle commun	Éléments significatifs du domaine	Attendus de fin de cycle	Contenus d'enseignement
D1.4 Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps	<p>S'engager dans une APSA</p> <ul style="list-style-type: none"> Concevoir et réaliser un projet de performance optimale. Gérer son effort, faire des choix pour réaliser la meilleure performance dans au moins deux styles de nage (crawl et dos crawlé) S'engager dans un programme de préparation individuel ou collectif. 	Réaliser la meilleure performance possible sur une distance de 50 mètres en nage ventrale et dorsale	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Capacités</u> : Développer des techniques de nage : équilibration, alignements, placement de la tête, traction, propulsion. Savoir respirer sans rompre son alignement horizontal
D2 Des méthodes et des outils pour apprendre	<p>Organiser son travail</p> <p>Réaliser des projets</p>	Analyser sa course et se projeter pour faire mieux.	<ul style="list-style-type: none"> Optimiser le rapport amplitude/fréquence Savoir plonger pour reprendre la nage avec de la vitesse.
D3 La formation de la personne et du citoyen	<p>Faire preuve de réflexion et de discernement.</p> <p>Exploiter ses facultés.</p> <p>Comprendre et respecter les règles communes</p>	<p>Gérer son effort en fonction de repères internes (ressenti, pouls) et externe (distance, temps)</p> <p>Assumer les rôles de starter, de chronométrateur, d'entraîneur, d'observateur. Aider ses camarades par le renseignement de fiches d'observations</p>	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer un virage qui permet de créer de la vitesse. - <u>Connaissances</u> : Savoir s'échauffer avant l'effort Savoir donner un départ de façon réglementaire. Savoir chronométrer un nageur de façon précise.
D4 Les systèmes naturels et les systèmes techniques	<p>Appliquer systématiquement et de manière autonome des règles de sécurité</p>	Evoluer dans un bassin aquatique de manière sécuritaire.	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de quantifier les facteurs de l'efficacité en calculant l'amplitude et la fréquence de nage. - <u>Attitudes</u> :
D5 Les représentations du monde et de l'activité humaine	<p>Construire des stratégies.</p>		<ul style="list-style-type: none"> Connaitre et respecter les règles du centre aquatique et les règles d'hygiène

DANSE

CHAMP D'APPRENTISSAGE 3 : S'exprimer devant les autres par une prestation artistique

Domaine du socle commun	Éléments significatifs du domaine	Attendus de fin de cycle	Contenus d'enseignement
D1.4 : Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir, présenter et apprécier une prestation corporelle gymnique et/ou artistique. • Mobiliser les capacités expressives du corps pour imaginer, composer et interpréter une séquence artistique ou acrobatique. • Participer activement, au sein d'un groupe, à l'élaboration et à la formalisation d'un projet artistique. • Apprécier des prestations en utilisant différents supports d'observation et d'analyse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser en petit groupe une séquence à visée artistique destinée à être appréciée et à émouvoir • Mobiliser son imaginaire pour créer du sens et de l'émotion, dans des prestations collectives qui impliquent de coopérer pour construire ensemble. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Capacités :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Explorer ses possibilités et celles de ses partenaires pour les enrichir afin de construire un projet • Sortir de ses représentations" ou dépasser ses acquis. Elargir son répertoire moteur afin de construire de la nouveauté et de la difficulté. • Enrichir ses capacités expressives pour provoquer une émotion • Mettre en jeu ses capacités créatives et d'imagination • Maîtrise des 3 rôles : danseur, chorégraphe et spectateur - <u>Connaissances :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Se connaître, connaître ses possibilités et les dépasser pour l'aboutissement du projet • Distinguer les outils (numériques ou non) les plus appropriés pour observer, analyser • Proposer des pistes d'amélioration suite à l'observation d'une production • Reconnaître et nommer des procédés • S'exprimer dans différents registres (impressions, émotions, moments forts) • Différencier les différents effets produits (émotion,
D2 : Des méthodes et des outils pour apprendre	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier les étapes et les tâches pour la réalisation d'une production • Coopérer et réaliser des projets • Définir et respecter une organisation et un partage des tâches dans le cadre d'un travail de groupe. 	<p>Se doter d'outils pour composer sa danse</p> <p>Elaborer et présenter une chorégraphie expressive</p> <p>Faire des choix : Organiser, utiliser les procédés de composition pour construire des relations particulières entre les danseurs et/ou créer des effets visuels émotionnels pour composer sa chorégraphie</p> <p>Négocier pour faire des choix chorégraphiques.</p> <p>S'approprier différents supports d'observation (fiches, vidéo...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les outils (numériques ou non) les plus appropriés pour observer, analyser • Proposer des pistes d'amélioration suite à l'observation d'une production • Reconnaître et nommer des procédés • S'exprimer dans différents registres (impressions, émotions, moments forts) • Différencier les différents effets produits (émotion,

<p>D3 : La formation de la personne et du citoyen</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer un sentiment, une émotion • Expression de la sensibilité et des opinions • Respect des autres • Responsabilité et sens de l'engagement (prise d'initiatives, entreprendre) 	<p>Echanger, prendre des initiatives et des décisions dans les choix / projet artistique au sein d'un groupe.</p> <p>Mettre à distance les préjugés et stéréotypes</p> <p>Observer et apprécier différentes prestations dansées</p> <p>Jugement critique : regard subjectif/objectif</p>	<p>performance)</p>
---	--	--	---------------------

<p>D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques</p>			<p>- <u>Attitudes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alternner des moments d'échange et de mise en pratique en ayant le recul nécessaire à une réflexion critique
<p>D5 : Les représentations du monde et de l'activité humaine</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Situer et se situer dans le temps et l'espace • "Raisonnement, imaginer, élaborer, produire" • "Invention, élaboration, production. • Imaginer, concevoir, réaliser des productions" <p>Mobiliser sa créativité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer jugement, goût, sensibilité 	<p>Concevoir et réaliser une chorégraphie individuelle et/ou collective à partir d'une intention. Oser montrer sa production aux autres</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accepter de travailler avec l'ensemble des camarades du groupe • Faire preuve de concentration pour apprécier une prestation • Accepter l'opinion d'autrui • Être ouvert à différentes démarches de travail • Prendre en compte les capacités de chacun pour élaborer le projet final • Placer son regard, "habiter sa danse" • Accepter de prendre des risques par rapport à sa propre image • Rester ouvert, curieux et tolérant

DEMI FOND

CHAMP D'APPRENTISSAGE 1 : Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée

Domaines du socle commun	Eléments significatifs du domaine	Attendus de fin de cycle	Contenus d'enseignement
Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps	<p>S'engager dans une APSA</p> <ul style="list-style-type: none"> Concevoir et réaliser un projet de performance optimale. Gérer son effort, faire des choix pour réaliser la meilleure performance dans au moins deux familles athlétiques S'engager dans un programme de préparation individuel ou collectif. 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une performance optimale Prévoir et réaliser un projet de course 	
Des méthodes et des outils pour apprendre	<p>Organiser son travail</p> <p>Réaliser des projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> Tenir un carnet de bord retraçant son activité lors des séances. S'engager dans un programme de préparation individuel ou collectif 	<ul style="list-style-type: none"> Connaitre sa VMA et prendre son pouls Connaitre son allure à vitesse lente, moyenne et rapide Relier des ressentis avec des repères externes et internes
La formation de la personne et du citoyen	<p>Faire preuve de réflexion et de discernement.</p> <p>Coopérer</p>	<ul style="list-style-type: none"> Gérer son effort en fonction de repères internes (ressenti, pouls) et externe (distance, temps) Aider ses camarades par le renseignement de fiches d'observations 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir une allure à l'aide de repères externes et internes Ajuster son effort et définir une stratégie de course en fonction de ses capacités et du temps de course
Les systèmes naturels et les systèmes techniques		<ul style="list-style-type: none"> Savoir calculer une vitesse 	<ul style="list-style-type: none"> Accepter les effets de l'entraînement et de la fatigue physique. Accepter de se faire "mal"
Les représentations du monde et de l'activité humaine			<ul style="list-style-type: none"> Encourager et conseiller son camarade

ACROSPORT

CHAMP D'APPRENTISSAGE 3 : S'exprimer devant les autres par une prestation artistique

Domaine du socle commun	Éléments significatifs du domaine	Attendus de fin de cycle	Contenus d'enseignement
D1.4 : Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la sécurité de son camarade. Concevoir, présenter et apprécier une prestation corporelle gymnique et/ou artistique. Mobiliser les capacités expressives du corps pour imaginer, composer et interpréter une séquence artistique ou acrobatique. Participer activement, au sein d'un groupe, à l'élaboration et à la formalisation d'un projet artistique. Apprécier des prestations en utilisant différents supports d'observation et d'analyse. 	<ul style="list-style-type: none"> Participer activement au sein d'un groupe, à l'élaboration et à la formalisation d'un enchaînement Construire et stabiliser des formes corporelles enchaînées de plus en plus engagées (déséquilibrées, acrobatiques, variées) pour communiquer une intention Dépasser ses propres émotions pour susciter celles des spectateurs ou impressionner les juges. 	<ul style="list-style-type: none"> Combiner les pyramides et les déplacements pour réaliser un enchaînement sans temps mort. L'élève crée de la fluidité en ordonnant les pyramides en fonction de leur difficulté, des gymnastes impliqués, des rôles et en utilisant des éléments de liaison variés : acrobatiques, dansés, gymniques... Connaitre différents procédés chorégraphiques (unisson, canon, miroir, cascade...).
D2 : Des méthodes et des outils pour apprendre	<ul style="list-style-type: none"> Organiser son travail Choisir et utiliser différents outils et techniques pour garder la trace de ses activités et/ou recherches et permettre un entraînement au travers d'un travail personnel. Planifier les étapes et les tâches pour la réalisation d'une production Coopérer et réaliser des projets Définir et respecter une organisation et un partage des tâches dans le cadre d'un travail de groupe 	<ul style="list-style-type: none"> Mémoriser des enchaînements complexes d'actions Connaitre son rôle à chaque instant Écrire le synopsis de sa création 	<ul style="list-style-type: none"> Reproduire des pyramides variées en tenant compte des forces et faiblesses de tous les membres du groupe Connaitre les différentes postures du porteur et les différents points d'appuis possibles.
D3 : La formation de la personne et du citoyen	<p>Faire preuve de réflexion et de discernement.</p> <p>Coopérer</p> <p>Comprendre et respecter les règles communes</p> <p>Exploiter ses capacités</p>	<ul style="list-style-type: none"> Apprécier des prestations en utilisant différents supports d'observation Maîtriser les risques et dominer ses appréhensions Être attentif et à l'écoute de ses partenaires pour ajuster ses propres actions aux leurs Assurer des rôles spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir un corps gagné pour s'alléger en tant que voltigeur Connaitre les différents moyens d'aide. Observer des points

			précis pour valider une pyramide
--	--	--	----------------------------------

<p>D4 :</p> <p>Les systèmes naturels et les systèmes techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer systématiquement et de manière autonome des règles de sécurité et de respect de l'environnement • Identifier des règles et des principes de responsabilité individuelle et collectives dans le domaine de la santé, la sécurité et de l'environnement. Expliquer une règle de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter des postures non traumatisantes • Gérer son engagement et sa prise de risque pour ne pas se mettre en danger et ne pas mettre en danger ses camarades 	
<p>D5 :</p> <p>Les représentations du monde et de l'activité humaine</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Se repérer dans l'espace • Mettre en œuvre les techniques de création • Prendre en compte des contraintes des processus de production • Mobiliser sa créativité 	<ul style="list-style-type: none"> • S'engager dans des situations inhabituelles • Se produire devant les autres 	

BADMINTON

CHAMP D'APPRENTISSAGE (CA) 4 : « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel »

»

Domaine du socle commun	Éléments significatifs du domaine	Attendus de fin de cycle	Contenus d'enseignement
D1.4 : Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps	<ul style="list-style-type: none"> S'inscrire dans un projet de jeu pour rechercher le gain du match. Réaliser des actions décisives en situation favorable afin de faire basculer le rapport de force en sa faveur ou en faveur de son équipe. Adapter son engagement moteur en fonction de son état physique et du rapport de force. Être solidaire de ses partenaires et respectueux de son (ses) adversaire(s) et de l'arbitre. Observer et Co-arbitrer. Accepter le résultat de la rencontre et savoir l'analyser avec objectivité 	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher le gain d'une rencontre en construisant le point, dès la mise en jeu du volant et en jouant intentionnellement sur la continuité ou la rupture par l'utilisation de coups et trajectoires variés. Gérer collectivement un tournoi 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser le service, le dégagé l'amorti et le smash Construire la rupture en faisant se déplacer l'adversaire par des trajectoires variées dans la longueur et la profondeur Anticiper, se déplacer, se replacer après la frappe. Réaliser des frappes variées et accélérées Construire le point en jouant intentionnellement sur la continuité, sur la diversité, dans l'espace libre ou sur le point faible adverse. Exploiter des situations favorables (volant haut dans la première partie du terrain) par une frappe tendue descendante et rapide (smash).
D2 : Des méthodes et des outils pour apprendre	<ul style="list-style-type: none"> éfinir et respecter une organisation et un partage des tâches dans le cadre d'un travail de groupe 	<ul style="list-style-type: none"> Se mettre au service de son camarade pour l'aider à progresser dans un point technique précis 	<ul style="list-style-type: none"> Arbitre impartial Les élèves
D3 : La formation de la personne et du citoyen	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre et respecter les règles communes 	<p>Savoir installer et ranger le matériel</p> <p>Connaitre les règles de l'activité, notamment celle liée au service et les</p>	<p>apprennent à jouer le rôle de partenaire et à moduler leur niveau d'engagement en fonction du degré d'opposition exigé par la situation d'apprentissage ou de match</p>

		caractéristiques du terrain
D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer systématiquement et de manière autonome des règles de sécurité et de respect de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter le matériel, la raquette en particulier
D5 : Les représentations du monde et de l'activité humaine	<ul style="list-style-type: none"> • Construire des stratégies 	<ul style="list-style-type: none"> • Jouer en fonction du rapport de force

VOLLEY

CHAMP D'APPRENTISSAGE (CA) 4 : « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel »

Domaine du socle commun	Éléments significatifs du domaine	Attendus de fin de cycle	Contenus d'enseignement
D1.4 : Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps	<ul style="list-style-type: none"> • Être solidaire de ses partenaires et respectueux de son (ses) adversaire(s) et de l'arbitre. • Observer et Co-arbitrer. • Accepter le résultat de la rencontre et savoir l'analyser avec objectivité. • S'inscrire dans un projet de jeu pour rechercher le gain du match. • Réaliser des actions décisives en situation favorable afin de faire basculer le rapport de force en sa faveur ou en faveur de son équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Dans un jeu à effectif réduit, rechercher le gain du match en attaquant la cible adverse par des balles accélérées ou placées</i> Savoir observer et arbitrer ses camarades 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle et précision des passes pour jouer en équipe • Communiquer pour réagir vite et être mieux placé sous la trajectoire de balle • Différencier les trajectoires lues pour savoir quelle frappe utiliser (passe à 10 doigts ou manchette). • Être partenaire et moduler son niveau d'engagement en fonction du degré d'opposition exigé par la situation d'apprentissage ou de match

D2 : Des méthodes et des outils pour apprendre	Définir et respecter une organisation et un partage des tâches dans le cadre d'un travail de groupe Travailler en équipe	<ul style="list-style-type: none"> • S'inscrire dans un projet collectif en se distribuant des rôles 	<ul style="list-style-type: none"> • Le service cuillère (variés en longueur et en direction). • Jouer long dans le camp adverse
D3 : La formation de la personne et du citoyen	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et respecter les règles communes 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les règles • Observer et arbitrer 	<ul style="list-style-type: none"> • Conserver une balle haute dans son propre camp • Faire progresser la balle vers son filet (son passeur) • Arbitre impartial
D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques			
D5 : Les représentations du monde et de l'activité humaine	<ul style="list-style-type: none"> • Se repérer dans l'espace • Construire des stratégies 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une stratégie pour rendre le rapport de force en sa faveur 	

VITESSE /RELAIS

du 12" de course au 2x30m

CHAMP D'APPRENTISSAGE 1 : Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée

Domaine du socle commun	Éléments significatifs du domaine	Attendus de fin de cycle	Contenus d'enseignement
D1.4 : Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et réaliser un projet de performance optimale 	Viser au moindre ralentissement du donneur et du receveur lors de la transmission	<ul style="list-style-type: none"> • Rester équilibrer le plus longtemps possible pour ne pas perdre de vitesse
D2 : Des méthodes et des outils pour apprendre	Comprendre des consignes Répéter un geste sportif pour le stabiliser et le rendre plus efficace	<ul style="list-style-type: none"> • Différencier les signaux de départ : sonore pour le donneur et visuel pour le receveur 	<ul style="list-style-type: none"> • Le donneur donne un signal au receveur en estimant la distance que les sépare afin que le témoin soit transmis au bon moment et à distance de bras
D3 : La formation de la personne et du citoyen	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et respecter les règles communes • Assurer différents rôles au sein d'un groupe pour remplir un contrat 	<ul style="list-style-type: none"> • Observer, donner un départ et chronométrer 	<ul style="list-style-type: none"> • Le receveur apprend à partir vite dès que le donneur passe sur la marque qu'ils auront construit et à conserver sa vitesse maximale • Réaliser un départ efficace

			<ul style="list-style-type: none"> Courir vite et franchir la ligne d'arrivée à fond
D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer systématiquement et de manière autonome des règles de sécurité et de respect de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> S'échauffer progressivement avant des sprints pour limiter les risques de blessure 	<ul style="list-style-type: none"> Transmettre le témoin rapidement et efficacement : coordonner la vitesse, du donneur et celle du receveur, pour que le témoin soit transmis dans une zone imposée sans qu'il ralentisse sur toute la durée de la course.
D5 : Les représentations du monde et de l'activité humaine	<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte des contraintes des processus de production 	<ul style="list-style-type: none"> Connaitre les différents espaces pour réaliser une course valable (zone de transmission, zone d'élan, départ relayeur) 	<ul style="list-style-type: none"> Se placer dans un 1/2 couloir en fonction de la main qui donne et de la main qui reçoit Après son départ le receveur ne regarde plus derrière mais est à l'écoute de son partenaire Construire le repère de départ du receveur

COURSE DE HAIES

40m haies 4 haies

CHAMP D'APPRENTISSAGE 1 : Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée

Domaine du socle commun	Éléments significatifs du domaine	Attendus de fin de cycle	Contenus d'enseignement
D1.4 : Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps	<ul style="list-style-type: none"> Concevoir et réaliser un projet de performance optimale 	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir une technique de franchissement et non de saut de la haie Concevoir un projet de course adapté à ses ressources et aux contraintes de la course 	<ul style="list-style-type: none"> Conserver le même nombre d'appuis entre les haies Effectuer un départ efficace
D2 : Des méthodes et des outils pour apprendre	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre des consignes Répéter un geste sportif pour le stabiliser et le rendre plus efficace 	<ul style="list-style-type: none"> Courir vite en réalisant un franchissement efficace 	<ul style="list-style-type: none"> Franchir la ligne d'arrivée à fond Différencier et

<p>D3 : La formation de la personne et du citoyen</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et respecter les règles communes • Assurer différents rôles 	<ul style="list-style-type: none"> • Règles de fonctionnement dans l'espace de course • Installation du matériel. Le sens des haies • Observer avec des critères précis un camarade pour lui faire un bilan de sa pratique • Chronométrer / donner le départ / observer 	<p>connaître les termes : jambe d'attaque / jambe d'esquive</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le bassin doit s'élever le moins possible pour franchir une haie : impulsion loin de la haie • Garder un pied dynamique pour conserver sa vitesse : retour de la jambe d'attaque proche de la haie
<p>D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer systématiquement et de manière autonome des règles de sécurité et de respect de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • S'échauffer de manière progressive avant des sprint pour limiter les risques de blessure 	
<p>D5 : Les représentations du monde et de l'activité humaine</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'approprier, exploiter et savoir expliquer les principes d'efficacité d'un geste technique 	<ul style="list-style-type: none"> • Différencier sauter une haie et franchir une haie. 	

Tennis de table

CHAMP D'APPRENTISSAGE (CA) 4 : « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel »

Domaines du socle commun	Éléments significatifs du domaine	Attendus de fin de cycle	Contenus d'enseignement
<p>D1.4 Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'engager dans une APSA • Réaliser des actions décisives en situation favorable afin de faire basculer le rapport de force en sa faveur. • S'engager dans un programme de préparation individuel ou collectif. • Observer et Co-arbitrer. 	<p>Rechercher le gain d'une rencontre en construisant le point, dès la mise en jeu et en jouant intentionnellement sur la continuité ou la rupture par l'utilisation de coups et trajectoires variés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître coup revers et coup droit en utilisant différentes zones. • Maîtriser et utiliser le service en fonction de mon adversaire.

D2 Des méthodes et des outils pour apprendre	Réaliser des projets Définir et respecter une organisation et un partage des tâches dans le cadre d'un travail de groupe	Se mettre au service de son camarade pour l'aider à progresser dans un point technique précis	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les règles du jeu. • Assumer différents rôles notamment arbitre et observateur. • Analyser points forts et faibles de mon adversaire • Connaître le règlement
D3 La formation de la personne et du citoyen	Coopérer Comprendre et respecter les règles communes	Respecter le matériel, la raquette en particulier	
D4 Les systèmes naturels et les systèmes techniques			
D5 Les représentations du monde et de l'activité humaine			

Hand Ball

CHAMP D'APPRENTISSAGE (CA) 4 : « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

»

Domaine du socle commun	Eléments significatifs du domaine	Attendus de fin de cycle	Contenus d'enseignement
D1.4 : Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps	<p>S'engager dans une APSA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficacité. • Être solidaire de ses partenaires et respectueux de son (ses) adversaire(s) et de l'arbitre. • S'inscrire dans un projet de jeu pour rechercher le gain du match. • Réaliser des actions décisives en situation favorable 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans un jeu à effectif réduit rechercher le gain d'une rencontre en réalisant différentes passes sur la totalité du terrain. • Savoir arbitrer. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des différentes passes différentes, indirectes, en cloche etc. en fonction de mon partenaire et de son placement sur le terrain. • Savoir dribbler avec ou sans pression défensive. • Utiliser différentes zones de cibles dans un but précis. • Connaître et faire appliquer les règles du jeu en respectant un temps.

	afin de faire basculer le rapport de force en sa faveur ou en faveur de son équipe.		<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place et ranger le matériel.
D2 : Des méthodes et des outils pour apprendre	Coopérer et réaliser des projets. Travailler en équipe.	<ul style="list-style-type: none"> S'inscrire dans un projet collectif en se distribuant des rôles 	
D3 : La formation de la personne et du citoyen	Coopérer Comprendre et respecter les règles communes	Respecter les règles <ul style="list-style-type: none"> Observer et arbitrer 	
D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer systématiquement et en autonomie des règles de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place le matériel en toute sécurité. 	
D5 : Les représentations du monde et de l'activité humaine	<ul style="list-style-type: none"> Construire des stratégies. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une stratégie pour rendre le rapport de force en sa faveur 	

ANNEXE 3.

Le volet culturel du projet d'établissement

Collège PM Curie. Rieux Minervois

2018-2021

Table des matières :

1. Identité de l'établissement
2. Historique de l'établissement en matière d'EAC
3. Ressources matérielles, humaines, culturelles de proximité
4. Axes du volet culturel développés sur 3 ans, en cohérence avec le projet d'établissement
5. Objectifs opérationnels : lien avec le projet fédérateur

Une ouverture culturelle élargie sous ses différentes formes

1. Identité de l'établissement :

Le collège Pierre et Marie Curie de Rieux Minervois est un collège rural audois situé dans la plaine minervoise, à 25 kms à l'Est de Carcassonne, accueillant environ 400 élèves.

Parmi les indicateurs marquants de cet établissement, le **contexte social** est un facteur important.

Le taux de CSP défavorisées y est en effet plus élevé que la moyenne académique et départementale. Cela est d'ailleurs montré par le taux de boursiers de l'établissement (40,3% dont 43 % au taux 3).

Cette situation est issue d'une évolution et d'une dégradation sur ces sept dernières années mais qui semble installée pour perdurer au regard des indicateurs extra scolaires locaux obtenus auprès des collectivités locales.

En effet le taux de chômage y est plus élevé que la moyenne audoise (déjà supérieure à la moyenne régionale, cette dernière étant elle-même supérieure à la moyenne nationale). La diminution de près de 25 % des exploitations agricoles sur le secteur en moins de dix années est certainement à mettre en lien. De plus, on remarque un important flux de populations qui a pour conséquence des mouvements d'élèves remarquables.

Enfin, il faut souligner la proximité de la Maison d'Enfants de Villeneuve qui nous envoie ses pensionnaires ainsi qu'une dizaine d'enfants placés en famille d'accueil.

Cet état des lieux doit être accompagné d'un constat. Le **manque réel d'ambition scolaire** qui se traduit tout à la fois dans les demandes d'orientation post 3ème et dans le taux de réussite au DNB. En effet, pour ce qui est du premier, le taux de demandes vers la 2nde GT évolue depuis trois ans pour parvenir aux taux du bassin carcassonnais, et même atteindre 67% en 2012.

Quant au DNB, la moyenne de réussite reste très irrégulière (80 % en 2010, 76 % en 2011, 84 % en 2012, 74 en 2013 et 80 en 2014).

Quant aux équipements culturels, peu de bibliothèques, aucune salle de spectacle (théâtre, danse...) n'existe.

L'ouverture culturelle offerte sur le territoire aux élèves du collège apparaît donc relativement limitée. Les lieux culturels plus riches se situent à Carcassonne ou à Narbonne, soit plus de 25 kms, avec des accès aux transports en commun limités pour le jeune public.

2. Historique de l'établissement en matière d'EAC

En lien direct avec le constat établi (isolement géographique et culturel important, fort taux de catégories sociaux professionnels défavorisées et moyennes), l'axe du projet culturel de l'établissement a été défini comme suit : « **Former des individus ouverts au monde et des citoyens responsables** ». Cet axe est un aspect fondamental de l'épanouissement et de la réussite des élèves en regard des conditions de l'environnement culturel existant pour le public accueilli.

Le projet culturel du collège Pierre et Marie Curie a pour objectifs de « Former des individus bénéficiant d'une ouverture culturelle élargie (et des citoyens responsables) » en développant différentes actions soit facultatives (nombreux clubs et activités péri scolaires proposés) soit obligatoires (sorties notamment) dans le cursus de la scolarité pour permettre aux élèves :

- d'assister à une pièce de théâtre ou à un spectacle vivant (danse, chorale)
- de visiter un musée
- de visiter un lieu de mémoire
- de visiter un lieu industriel ou de production
- d'avoir eu un contact privilégié avec la lecture
- de s'investir dans un concours (scientifique ou littéraire)

- de participer à un projet solidaire (développement durable)
- de visiter un lieu judiciaire
- d'avoir eu la possibilité de participer à un voyage en Europe

3. Ressources matérielles, humaines, culturelles de proximité

A Rieux Minervois : la médiathèque – Accueil d'intervenants extérieurs (conteurs)

A Narbonne :

- théâtre de Narbonne (scène nationale)
- musée archéologique
- centre la Nautique

A Port la Nouvelle :

- L'environnement portuaire

A Carcassonne :

- La Cité médiévale
- Le Palais de Justice
- Les archives départementales

En Europe : voyages scolaires en Grande-Bretagne, Espagne et Italie

4. Axes du volet culturel développés sur 3 ans, en cohérence avec le projet d'établissement

5. Objectifs opérationnels : lien avec le projet fédérateur

Nom du projet fédérateur : L'art, le monde et la construction de soi

Axes du volet artistique et culturel du projet d'établissement auxquels se rattachent les actions

Donner la possibilité à chaque élève de s'ouvrir au monde et de développer son parcours artistique et culturel (dans un environnement rural culturel pauvre, éloigné géographiquement des centres culturels).

Objectifs pédagogiques et éducatifs (compétences en lien avec le socle commun)

Former des individus ouverts au monde, aspect fondamental de l'épanouissement et de la réussite des élèves au regard des conditions de l'environnement culturel existant pour le public accueilli.

Parcours culturel de l'élève (variété des domaines)

De la 6^{ème} à la 3^{ème} et en liaison avec les écoles et le lycée, donner à chaque élève la possibilité de découvrir des horizons culturels variés, d'éveiller sa curiosité intellectuelle, de lui donner envie de découvrir par lui-même le monde de la culture : théâtre, musique, danse, musée, patrimoine historique, littérature ..., de s'ouvrir aux autres, de participer à des actions citoyennes.

Objectifs artistiques et culturels de connaissances et/ou de pratiques

Accéder à un spectacle vivant (théâtre, danse, chorale)

Accéder à des lieux de culture forte (musée, lieu de mémoire)

Favoriser l'accès à la lecture, rencontrer des auteurs

S'ouvrir à l'Europe, au monde

Mieux connaître son environnement « immédiat » : sa ville, son département, sa région.

Participer à des concours

Participer à un projet solidaire

Visiter un lieu judiciaire pour mieux comprendre le système

Visiter des sites industriels

Pour ce faire, ces actions multiples et variées se rattachent à cet axe principal :

Une ouverture culturelle élargie

Objectifs opérationnels	Objectifs fonctionnels	Acteurs	Ressources mobilisables	Indicateurs d'évaluation
Ouverture culturelle élargie	Saisir toute opportunité dans les programmes pour élargir le champ culturel local	Ensemble des équipes pédagogiques	Etablissement dans son ensemble	Evolution des taux d'orientation
	S'ouvrir sur le monde : possibilité pour les élèves de participer à un voyage en Europe au cours de leur scolarité	Classes de 5ème-4ème-3ème Profs de langues et de Lettres	SIG FSE CG11 - RECTORAT	Nombre d'élèves par niveau ayant pu participer au cours de leur scolarité Evolution des résultats en Langues
	Approfondir une démarche culturelle a- Assister ou participer à une pièce de théâtre ou de spectacle vivant	Classes de 5ème-3ème Profs de Lettres et professeurs volontaires Profs d'EPS Prof d'Education musicale	CG11(opération collèges au théâtre) RECTORAT - Classe à PAC CDI Mercredis chorégraphiques Club Théâtre Atelier Chorale	Résultats DNB Résultats des travaux réalisés en cours de français et d'EPS sur la base de cette opération Articles de presse Nombre d'élèves participants et assidus
	b- Effectuer une visite de musée ou un lieu historique important et réaliser un travail en lien avec la mémoire	Tous niveaux de classes Profs Hist Géog et de Lettres	Cité de Carcassonne Musée archéologique de Narbonne Concours national de la résistance	Résultats DNB Nombre d'élèves par niveau ayant pu participer au cours de leur scolarité
	Connaissance du tissu économique régional au travers de la visite de sites industriels régionaux (en lien avec PDMF)	Classe de 6ème-3ème (en lien avec PDMF)	Entreprises Carcassonne Site de Port La Nouvelle Airbus La dépêche du Midi	Nombre d'élèves participants par niveau ayant pu participer au cours de leur scolarité Résultats de l'orientation de fin de 3ème
	Prendre connaissance de la presse nationale et internationale	Classe tous niveaux CDI : semaine de la presse	CDI Mme LAFORRE CLEMI Presse locale	Nombre de lecteurs durant la manifestation
	Développer un contrat et un lien privilégié avec les livres et la culture classique	Elèves tous niveaux Documentaliste Professeurs de Lettres Club antiquité	CDI (dont séquences 6ème 5ème) Auteurs pour la jeunesse FSE CG11 Printemps des poètes Journée antiquité	Nombre d'ouvrages empruntés au CDI Taux de fréquentation du CDI Résultats des concours

			Concours "d'un livre à l'Aude"	
	Développer un lien privilégié avec des élèves étrangers (correspondances, blogs, vision conférences) et les langues étrangères (concours)	Elèves 5ème et 3ème Professeurs de Langues	Responsable informatique Webmaster établissement CG11 : avoir 14 ans en Europe	Nombre d'élèves participants Evolution des résultats en langue pour les élèves participants
	Développer une culture scientifique de manière ludique (clubs, concours)	Elèves tous niveaux Professeurs de Sciences Mathématiques - Technologie	Concours Calcul mental Concours Bombyx - Concours Rubik Concours scientifiques	Nombre de participants par niveau Résultats des concours

2019-2022

Collège PM Curie 11160

Rieux-Minervois

Mme LAFFORE

[PROJET DOCUMENTAIRE]

En préambule :

Ce projet documentaire se structure autour des ambitions déclinées dans le nouveau **projet documentaire académique 2019-2022** Il prend également en compte les **principales missions du professeur-documentaliste (circulaire n°13 du 20 mars 2017)**.

Il intègre les objectifs du projet d'établissement spécifique au collège.

Il a enfin pour ambition, d'une part de baliser et de planifier les activités menées par le professeur documentaliste au CDI, et d'autre part de poursuivre une réflexion autour d'une politique documentaire d'établissement.

PROJET DOCUMENTAIRE Collège PM Curie – 11160 Rieux-Minervois		
LE PROJET DOCUMENTAIRE ACADÉMIQUE (Référentiel obligatoire)	MISSIONS DU PROFESSEUR DOCUMENTALISTE (circulaire n°13 du 30 mars 2017)	OBJECTIFS PRIORITAIRES DE L'ÉTABLISSEMENT
<p>AMBITION 1 Accompagner nos élèves, futurs citoyens responsables. Partager les principes de notre service public d'éducation. Refuser toute forme de violence.</p> <p>AMBITION 2 Participer à la réussite de tous les élèves : maîtrise du socle commun et attention portée à l'Orientation.</p> <p>AMBITION 3 Faire face aux enjeux du numérique et de l'éco-responsabilité.</p> <p>https://cache.media.education.gouv.fr/file/Politique_academique/72/3/20191029_PA_version_web_1197723.pdf</p>	<p>Mission 1 Enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias.</p> <p>Mission 2 Maître d'œuvre de l'organisation des ressources documentaires de l'établissement et de leur mise à disposition.</p> <p>Mission 3 Acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel.</p>	<p>Axe 1 : Assurer à chaque élève des conditions de réussite scolaire dans un climat serein</p> <p><i>Axe de progrès n°1 : une prise en charge la plus individualisée possible. Axe de progrès n°2 : un collège de la réussite dans l'école du socle.</i></p> <p>Axe 2 : Favoriser la construction citoyenne de l'élève. <i>Axe de progrès n°1 : inciter l'ouverture des élèves. Axe de progrès n°2 : porter les valeurs de la République. Axe de progrès n°3 : santé et éco-responsabilité.</i></p> <p>Axe 3 : Un collège ouvert sur le monde et les technologies modernes. <i>Axe de progrès n°1 : Renforcer l'utilisation du numérique. Axe de progrès n°2 : Les échanges internationaux. Axe de progrès n°3 : les réseaux de proximité.</i></p>

<p style="text-align: center;">AMBITIONS DU PROJET DOCUMENTAIRE en lien avec le PROJET D'ÉTABLISSEMENT Descriptif des actions</p>	<p style="text-align: center;">ÉVALUATION Indicateurs, critères</p>
<p>AMBITION 1 : Offrir à chaque élève des conditions de réussite scolaire dans un cadre répondant à leurs besoins.</p>	
<p><u>AXE 1 : Assurer un pilotage efficace du CDI</u> <u>Organisation du service</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Une professeure-documentaliste assure l'encadrement : Un titulaire du CAPES de documentation (30heures/semaine) ○ Besoins des élèves identifiés collectivement Le CDI est très souvent sollicité et accueille des élèves à chaque heure d'ouverture en provenance de permanence. <p>La capacité d'accueil du CDI est de 26 élèves en provenance de la permanence. Cet effectif est variable si des séances pédagogiques sont programmées au CDI en ½ groupe ou classe entière.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Règlement intérieur du CDI Le règlement du CDI est disponible sur le portail Esidoc de l'établissement. <p><u>Recenser et analyser les besoins : fonds, fréquentation...</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Evolution du fonds documentaire Le diagnostic du fonds documentaire papier et numérique est réalisé en fonction des priorités (Projets culturels, CESC...) et en partenariat avec l'équipe éducative et les élèves. ○ Politique d'acquisition et de désherbage • Depuis 2008 un gros travail de renouvellement du fonds littérature jeunesse a été effectué en accord avec les programmes, les demandes des professeurs et des élèves (mise en place d'une boîte à idées). Depuis 5 ans, l'accent est mis sur la « lecture plaisir » avec la création d'une mangathèque et l'enrichissement du fonds BD. 	<p>INDICATEURS</p> <p>Statistiques : fréquentation du CDI (nombre total/par mois/par niveau/par classe)</p> <ul style="list-style-type: none"> - prêts - séances pédagogiques - partenariats disciplinaires <p>Montant du budget (répartition) en relation avec les années précédentes</p> <p>Création d'un comité d'achat : composition, personnels engagés(par discipline)</p>

-L'acquisition des **documentaires** se fait en fonction de la mise en place de projets disciplinaires, interdisciplinaires et des demandes de recherches faites au CDI.
Le désherbage des documentaires se fait régulièrement selon l'âge du document, le prêt ou la consultation dont il fait ou non l'objet et les critères de valeur IOUPI (I : Incorrect, fausse information, O : Ordinaire, superficiel, médiocre, U : Usé, détérioré, P : Périmé, daté, I : Inapproprié, ne correspond pas au fonds).

-**Les abonnements de périodiques** se font en fonction de l'intérêt porté par les élèves. Lorsqu'un périodique est très peu consulté son désabonnement est décidé. Les périodiques sont archivés et gardés sur une durée de 5 ans. Les anciens numéros sont donnés aux élèves.

- **Les séries en français**

Les séries de français sont gérées par le CDI. Chaque ouvrage est informatisé et fait l'objet d'un prêt classique.

- **La documentation Onisep**

Celle-ci est indispensable pour répondre aux besoins des élèves de 3èmes notamment. La documentation relative à l'Orientation est régulièrement mise à jour.

- **Gestion des manuels scolaires**

Le professeur-documentaliste en collaboration avec les professeurs principaux s'occupent de gérer les manuels scolaires. Le stockage en début et fin d'année s'effectue au CDI.

- **Les spécimens**

Tous les spécimens aux programmes sont stockés au CDI.

- **Ressources hors CDI**

Chaque nouvelle acquisition de document est enregistrée dans BCDI, base documentaire de l'établissement

- **Fréquentation : accueil des élèves hors du temps de classe**

- **Amplitude maximale des horaires d'ouverture:**

Lundi : 8h30-12h et 12h30-17h, Mardi, jeudi : 8h30-12h et 12h30-16h, le vendredi : 8h30-12h et 12h30-15h

- **Les récréations:**

La récréation de l'après-midi : le CDI est fermé. Moment propice pour rencontrer les collègues en salle des professeurs (échanges d'informations, nouvelles collaborations...)

La récréation du matin : le CDI est ouvert en accès libre. Moment privilégié pour rendre ou emprunter des documents, réviser une leçon, lire...

- **12h30-14h** : Gérer au mieux les problèmes de flux lors du 13h-14h.

INDICATEURS

Statistiques : fréquentation du CDI
(nombre total/par mois/par niveau/par classe)

- prêts

- séances pédagogiques

- partenariats disciplinaires

Montant du budget (répartition) en relation avec les années précédentes
Volume annuel du désherbage

Boîte à idées : les élèves glissent leurs idées d'achats de livres.

Évaluer de manière régulière le fonctionnement du CDI avec des indicateurs pertinents

○ **Fréquentation 2018-2019 (moyenne par**

semaine) 11/09/18 au 20/10/18 =503

06/11/18 au 22/12/18 =498

08/01/19 au 23/02/19 =520

12/03/19 au 20/04/19 =496

25/04/19 au 24/06/19 =473

○ **Statistique de**

prêts Année 2018-2019

Classes de 6^e=893 Fictions : 2128

Classes de 5^e=636 Documentaire :124

Classes de 4^e=487

Classes de 3^e= 207

Evolution

L'accent doit être mis sur l'emprunt des documents. Le fonds des livres, toutes natures de livres confondues est pourtant très attractif. Les élèves se tournent souvent vers les mêmes revues, les mêmes BD et mangas, ce qui amoindrit le nombre de prêts. Envisager des partenariats ponctuels avec les enseignants pour présenter des ouvrages en classe. Cela se fait déjà avec une enseignante en Histoire/Géographie/EMC.

INDICATEURS

Statistiques : fréquentation du CDI
(nombre total/par mois/par niveau/par classe)

- prêts

- séances pédagogiques

- partenariats disciplinaires

Montant du budget (répartition) en
relation avec les années précédentes

Volume annuel du désherbage.

Création d'un comité d'achat :

composition, personnels
engagés(par discipline)

Mettre en place une politique d'acquisition concertée

Actualisation du fonds documentaire papier et numérique en concertation avec l'équipe éducative (professeurs de disciplines, CPE, infirmière) et les élèves (boîte à idées).

Adapter les horaires et la disponibilité du CDI en tenant compte des besoins des élèves

Lors que le professeur documentaliste est absent les professeurs de disciplines ont la possibilité de venir au CDI avec leur classe (ex : voir et exploiter une exposition...)

Mettre à disposition des ressources pertinentes sur tout support.

AXE 2 : Optimiser les systèmes d'informations documentaires

Offrir des ressources et des outils adaptés aux nouveaux besoins

o **Site du collège : <https://clg-curie-rieuxminervois.ac-montpellier.fr/>**

Le site du collège peut être un outil de communication pour toute la communauté scolaire et les familles. Je tiens ce site à jour en publiant des informations nouvelles dans un maximum de rubriques différentes. L'important est qu'il soit mis à jour et consulté par un maximum d'élèves, de parents et de personnel de la communauté éducative.

J'informe régulièrement les membres de la communauté éducative de la parution de nouveaux articles via un mail dans lequel je regroupe tous les liens pointant vers les nouveaux articles.

Evolution du site

Ce dernier est amené à être intégré dans l'ENT du collège.

o **ESIDOC : <http://0110667r.esidoc.fr/>**

Le portail documentaire du CDI, et donc de l'établissement, permet de créer et de diffuser aux usagers des bannettes publiques pour se tenir informé des nouvelles acquisitions ou de la mise en valeur d'une thématique.

INDICATEURS

État du fonds (quantité– qualité
– répartition)

Temps consacré à la veille et à
l'actualisation du portail

Nombre de documents et qualité des
informations diffusées aux personnels

Fréquentation du Portail : interne – externe

Installer, gérer, et actualiser un portail documentaire

○ **Gestion informatisée-accès aux ressources :**

ESIDOC de l'établissement est consultable:

- via le site du collège dans un onglet sur la page d'accueil et par l'ENT du collège.
- Faire connaître au professeur documentaliste les sites Internet utilisés dans le cadre d'un cours ou d'un projet de recherche afin d'insérer ses ressources numérique dans la base ESIDOC.
- Réflexion à mener avec la communauté éducative afin d'améliorer sa configuration.

○ **Fonds répertorié dans la base**

- Le fonds documentaire est en cours de ré-enregistrement. En effet, depuis le changement de serveur, l'ensemble de la base documentaire a été perdue. L'enregistrement de tous les documents est très chronophage et s'effectue petit à petit. A ce jour (janvier 2020), un peu plus de 1000 notices ont été enregistrées dans la base documentaire.
- 14 abonnements en direction des élèves. Cela représente une variété importante de revues et de journaux pour un petit collège.
- Abonnement aux Mémofiches pour le dépouillement des périodiques.
- Utilisation de Moccam (base mutualisée) : importation de notices.

INDICATEURS

- État du fonds (quantité- qualité – répartition)
- Temps consacré à la veille et à l'actualisation du portail
- Nombre de documents et qualité des informations diffusées aux personnels
- Fréquentation du Portail: interne – externe.

AXE 3 : Mettre en place des stratégies de communication adaptées à l'EPL

Participer aux instances ou aux groupes de travail de l'établissement (conseil pédagogique, CESC, comité TICE, aux Conseil Enseignement, CVC, Conseil Réseau Ecole-Collège.)

Choisir des outils de communication adaptés aux différents interlocuteurs .

Créer des produits de communication pertinents (newsletter CDI, agenda...) Ceci étant, une Newsletter avait été expérimentée il y a quelques années. Peut-être l'expérience devrait-elle être réitérée ?

INDICATEURS

Outils de communications créés – Pertinence des outils – Part des outils numériques
Personnels ayant suivi des formations : nombre
d'actions proposées – volume des actions – catégories des personnels
Positionnement du professeur documentaliste par rapport au Chef d'Établissement : Fréquence et Régularité des entretiens avec le chef , avec le gestionnaire.
Présence dans les instances : nombre et pertinence.
Domaines de conseil et volume des propositions..

AXE 4 : Offrir un accueil de qualité à tous les publics

Travailler en collaboration étroite avec les acteurs de l'orientation, le PSYEN, le Professeur Principal, les partenaires extérieurs

- o Lieu dédié à la recherche d'information lié au projet d'orientation de l'élève
- o Implication dans la construction du projet d'orientation de l'élève
- o Formation à l'orientation niveau 6°: découverte des métiers.

Accueillir et accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers DY SetPRIMO-ARRIVANTS

- o **Prise en compte le la spécificité « DYS » dans mes pratiques professionnelle** -Séances adaptées (Fiches outils, police de caractère...).
- Signalétique du CDI adaptés (Police de caractère, lettrine sur les rayonnages, affiches).

Adapter le fonds aux publics spécifiques

- o Développement du fonds « DYS » et lecture facile
- o Achats de lectures ciblées pour les « PRIMO-ARRIVANTS ».

AMBITION 2 : Faire acquérir aux élèves les connaissances et les compétences indispensables à la culture et à la maîtrise de l'information

AXE 1 : Développer les compétences info- documentaires des élèves Décrets n°2014 -940 et n°2014 -941 du 20 août 2014.

Et tout particulièrement la partie du texte qui précise que les heures d'enseignement des professeurs documentalistes comptent double.

Élaborer un parcours de formation adapté et opérationnel o

Faire savoir ce qui est fait par niveau (ex : EMI 6^{ème})

- o Créer un espace où les enseignants peuvent déposer ce qui est fait lors d'une recherche documentaire (utilisation de ESIDOC, d'un moteur de recherche...). Un espace où est déposé des fiches modèles(ex:rapport de stage) et des tutoriels(ex: analyse d'une œuvre). L'idéal est que cette espace soit consultable hors du collège.

Programmer et mettre en œuvre l'acquisition des compétences en infor/documentation

o **6^{ème} : formation à l'EMI**

Tous les élèves de 6^{ème} participent à l'EMI (Éducation aux Médias et à l'Information).

Ces séances ont lieu un emploi du temps précis établi par le chef d'établissement et inscrit dans l'emploi du temps des élèves. Elles s'effectuent à raison d'une heure par quinzaine en demi-groupe, au CDI (soit 11 séances de prévues).

Objectifs :

Prendre conscience que le CDI est un **bien collectif**:

- ✓ **respecter** les autres utilisateurs, le personnel, les lieux et le matériel.
- ✓ Familiariser les élèves avec les principaux **outils** ou documents du CDI:
- ✓ faire acquérir un certain degré d'**autonomie** dans la démarche de recherche d'information
- ✓ reconnaître, distinguer, utiliser les différents types de **documents ou de sources d'informations**
- ✓ se repérer dans l'**espace CDI** (le lieu, le classement)
- ✓ prendre conscience qu'il peut y avoir des limites ou des obstacles devant lesquels on peut

INDICATEURS

Élaborer un parcours de formation adapté et opérationnel

Programmer et mettre en œuvre l'acquisition des compétences info/documentaires et à croisées avec l'Éducation aux Médias et à l'Information tout au long du cursus de l'élève

Intégrer le numérique dans les apprentissages (objet d'étude et outil de travail)

Développer la responsabilité et l'esprit critique dans les usages numériques et les médias sociaux.

Évaluer des compétences du socle commun pertinents.

- demander de l'aide pour passer aux étapes suivantes.
- ✓ être capable d'utiliser seul les outils les plus courants (Esidoc, dictionnaires, encyclopédies...).
- ✓ être capable de **citer ses sources** et comprendre en quoi cela est indispensable.
- ✓ Faire acquérir une culture d'Internet (vocabulaire d'Internet, fonctionnement d'un moteur de recherche, fiabilité des sites)
- ✓ Orientation : utilisation du Kiosque ONISEP / document de collecte (découverte des métiers)

Evolution

L'idéal serait de poursuivre l'apprentissage de l'EMI en 5ème afin de bien « asseoir » les bases de cette culture de l'information et de la communication.

Intégrer le numérique dans les apprentissages (objet d'étude et outil de travail)

E-book qui regroupe tous les travaux de l'élève de l'école à la 3^{ème} Diaporama, cartes heuristiques,....

Évaluer des compétences du socle commun pertinents.

INDICATEURS

Élaborer un parcours de formation adapté et opérationnel
 Programmer et mettre en œuvre l'acquisition des compétences info/documentaires croisées avec l'Éducation aux Médias et à l'Information tout au long du cursus de l'élève
 Intégrer le numérique dans les apprentissages (objet d'étude et outil de travail)

Évaluer des compétences du socle commun pertinents

AXE 2 : Développer l'esprit critique des élèves

La Semaine de la Presse et des Médias dans l'école.

Former de façon systématique tous les élèves à un usage avisé d'Internet.

AXE 3 : Être un acteur incontournable des dispositifs pédagogiques institutionnels

Susciter la transversalité et la pluridisciplinarité dans les différents dispositifs pédagogiques (accompagnement personnalisé, EMC, EMI, EPI, parcours avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), parcours santé)

Élaborer des outils de guidance pour les élèves et les mettre à disposition

INDICATEURS

Nombre d'inscrits à la Semaine de la Presse : élèves et professeurs.

Développer la responsabilité et l'esprit critique dans les usages numériques et les médias sociaux

INDICATEURS

Domaines visités/Thèmes traités

Nombre de séances encadrées : Niveaux pris en charge/Nombre d'élèves/Nombre d'heures

Nombre de professeurs engagés/ Nombre d'heures réalisées en collaboration

Évaluation des compétences construites et transfert

AMBITION 3 : Dynamiser les projets à caractère culturel, éducatif et linguistique – Ouverture des élèves sur le Monde

AXE 1 Impulser des projets disciplinaires et transversaux

Participer à des concours (littéraires, scientifiques, artistiques...)

- **Littéraire**
 - **Prix des incorruptibles** plusieurs niveaux possibles : cm2-6^{ème} / 5^{ème}-4^{ème}.
 - Cinquième : relancer le *Prix Babelio*.
 - Quatrième : développer des concours internes sur ce niveau.
 - **Printemps des poètes : proposer ce prix aux collègues.**
- **Scientifiques**

Développer des partenariats avec les structures locales

Relations avec le Canopé de l'Aude, la Bibliothèque Départementale de l'Aude, la bibliothèque de Rieux-Minervois...

INDICATEURS

Nombre de projets mis en œuvre : initiatives professeurs documentalistes ou professeurs de discipline
Quantité et qualité des informations transmises
Nombre de partenariat réalisés
Ressources locales mobilisées
Compétences construites par les élèves et modalités d'évaluation.

AXE 2 Accompagner les équipes et les actions

● Accompagner les élèves dans les différents Parcours

○ Projets interdisciplinaires et projets classes cycle 3 et cycle4

○ Actions éducatives diverses et ponctuelles en fonction de l'agenda des

manifestations nationales et régionales – Tous niveaux

Fête de la Science, semaine de l'Europe, Printemps des poètes, semaine de la presse. (expositions de travaux d'élèves, jeux, concours, mise en valeur du fonds du CDI...).

○ Collège au cinéma – Tous niveaux

Dispositif national, le professeur documentaliste apporte son soutien logistique.

○ Ouverture culturelle et artistique – Niveau 6°

Amener les élèves à s'ouvrir sur leur environnement culturel : théâtre, musée, cinéma.

○ Liaison CM1-CM2-6°

Les élèves de CM1-CM2 sont accueillis une journée au collège.

-Visite guidée du collège

-Les CM1-CM2 suivent la journée « classique » d'un élève de 6° : cours avec les différents professeurs, accompagnement du groupe par des élèves volontaires de 6°.

○ Parcours Avenir

- Projet « En Route ».

- Consultation du kiosque Onisep / des sites Internet de référence en matière d'Orientation.

INDICATEURS

Projets réalisés en lien avec les formations offertes par l'établissement

Domaines culturels sollicités et modalités d'encadrement des élèves

Préparation des voyages avec les professeurs concernés

Évaluation des compétences construites

Participer aux actions de développement des projets linguistiques et à l'ouverture des élèves sur le Monde :

- **Projet ERASMUS + : partenariat avec cinq établissements Européens. Thématique du voyage à la façon de Magellan. Élaboration d'un carnet de voyage commun.**
- **Accompagner élèves et professeurs dans les préparations de voyage (exposés avec recherches documentaires...).**

INDICATEURS

Projets réalisés en lien avec les formations offertes par l'établissement
Domaines culturels sollicités et modalités d'encadrement des élèves

